



LCR
DOCUMENTATION
CENTRALE



cahier de
la taupe

n° 2

**SPECIAL
EMPLOI**

- la bataille de l'emploi
- snias
- néogravure
- automobile
- accords chômage
- comité de lutte ortf
- chèques : nous ne nous tairons plus
- grande-bretagne



3 F

JANVIER 75

sommaire

DOSSIER
EMPLOI



N 2

- LA BATAILLE DE L'EMPLOI 2
- La pensée française doit être imprimée en France 8
- Un Concorde en bleu, blanc, rouge. 10
- SNIAS : 35 heures tout de suite ! 12
- Nationalisation de la Néogravure. 14
- Automobile : lutte contre le chômage technique. 16
- accords en trompe-l'œil 18
- Grands magasins :
la lutte de la Roche sur Yon 19
- Les grèves de novembre 74 à la SNCF 20
- Le Comité de Lutte ORTF 22
- Les femmes pendant la grève des Chèques 27
- Grande-Bretagne : 30
 - Une lutte contre les licenciements
 - organisation des chômeurs

TOUTE CORRESPONDANCE :

CAHIERS DE LA TAUPE
TRITON

10, impasse Guéménée, PARIS 75004



Supplément à ROUGE N° 280
Dir. de Pub : H. WEBER

Imprimerie spéciale de l'éditeur

la bataille de l'emploi

Deux cent mille chômeurs de plus en deux mois ! la récession frappe maintenant de plein fouet les travailleurs français, comme elle avait déjà touché depuis plusieurs mois ceux d'Allemagne, d'Angleterre et des USA.

La situation de l'emploi qui connaissait une lente et régulière dégradation depuis 69, s'est brusquement aggravée : depuis le mois d'août, les **demandes** d'emploi non satisfaites sont passées de 465.000 à 690.000 ; pendant le même temps, les **offres** d'emploi non satisfaites chutaient de moitié, passant de 210.000 à 100.000. Dans des centaines d'usines, l'embauche est bloquée.

Le chômage partiel se développe. Il augmente à un rythme encore plus rapide que le chômage total : en septembre, on recensait 58.000 travailleurs touchés (contre 13.000 en août et 8000 il y a encore seulement un an). Mais c'est en fin d'année que tous les plafonds ont été crevés : sur deux millions et demi de travailleurs de la métallurgie, 500.000 ont été touchés par des réductions d'horaires sous diverses formes (chiffres donnés par la fédération CFDT). Dans l'automobile, le secteur le plus atteint, près de 160.000 travailleurs ont chômé de 2 à 7 jours. Dans le textile, également très touché, la fédération CGT évalue la proportion de chômeurs partiels à 80 %.

Les licenciements collectifs se multiplient : leur nombre a doublé en un an ! Rien que pour le troisième trimestre 74, les statistiques officielles dénombrent 15.000 travailleurs touchés, dont 6.500 au mois de septembre (ce qui est nettement en dessous de la réalité, puisqu'elles ne prennent en compte que ceux qui dépassent 20 salariés).

un million de chômeurs

PREMIERS TOUCHES : LES FEMMES, LES JEUNES, LES IMMIGRES.

Les premières victimes sont les jeunes et les femmes. Sur le total des demandes d'emploi, 44 % sont faites par des jeunes, 55 % par des femmes (contre 37 % en 68). Et cette situation tend encore à s'aggraver. Sur 115.000 nouvelles demandes d'emploi déposées en septembre, 60 % provenaient de jeunes de moins de 25 ans. 61 % étaient déposées par des femmes.

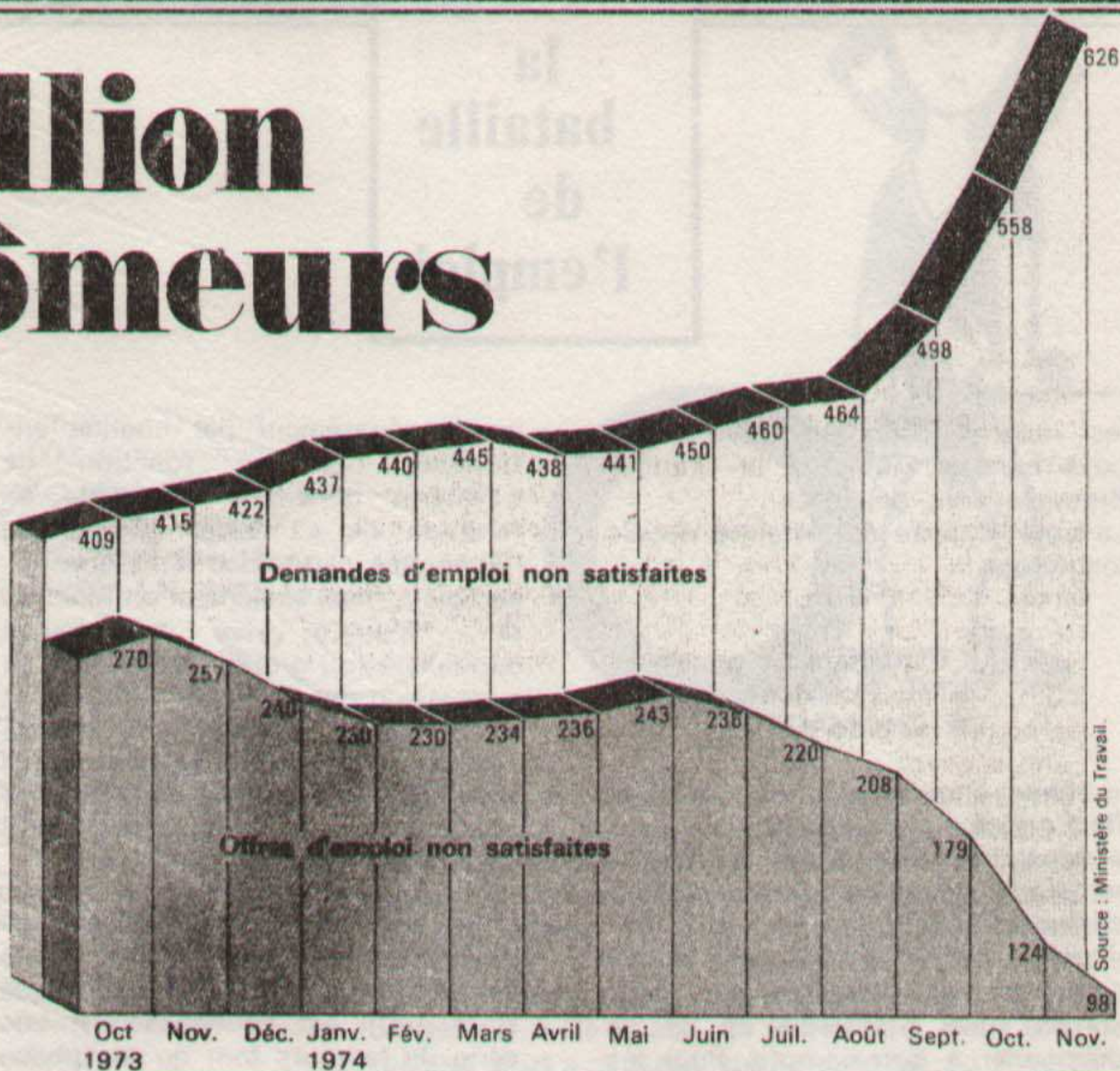
Arrivant à près de 600.000 chaque année sur le marché du travail, les jeunes ne disposent pas (même avec un CAP en poche) d'une garantie d'embauche : « Avez-vous déjà travaillé ? », « Avez-vous déjà fait votre service militaire ? », non, eh bien laissez votre nom ; on vous écrira...

La moitié des jeunes actifs ne possède pas de formation professionnelle complète. Une masse d'entre eux fait un métier qui n'est pas celui pour lequel ils ont été préparés. Dans ces conditions et vu la discrimination qui règne à l'embauche, il n'est pas étonnant que dès que la situation de l'emploi se détériore, les jeunes se retrouvent aux premières loges.

De leur côté, les femmes sont elles aussi parmi les chômeurs privilégiés : discrimination à l'embauche (« quand on les prend trop jeunes, elles font des gosses »), surexploitation dans le travail, priorité dans les licenciements. Ce chômage féminin se développe d'autant plus vite que des branches en pleine crise (habillement, textile) emploient un grand nombre de femmes.

Son ampleur réelle est dissimulée par l'importance du travail temporaire, du travail à mi-temps et du chômage partiel.

Enfin les immigrés sont eux aussi premières lignes des attaques sur l'emploi. Deux secteurs (l'automobile et le bâtiment) où ils sont massivement employés sont durement touchés par la crise. Et quand un patron décide de licencier une partie de son personnel, les travailleurs



immigrés, plus vulnérables, embauchés souvent sans contrat renouvelable, sont les premiers désignés. Pour compléter le tableau, il y a la circulaire Fontanet-Marcellin qui permet de régler très rapidement le sort d'un chômeur immigré : si au bout de trois mois il n'a pas retrouvé de travail, ses papiers ne sont pas renouvelés : c'est l'expulsion immédiate ; celui qui veut essayer de rester devient un « hors-la-loi » et doit se cacher.

LA COTE D'ALERTE

Au plus fort de la grande crise en France en 1935, le nombre de chômeurs atteignait 425.000 selon les chiffres officiels, près d'un million selon les chiffres syndicaux. Ce sommet sera pourtant dépassé avant la fin de l'année 1974.

Non seulement, il y aura plus de chômeurs en chiffres absolus, mais

le taux de chômage de cette époque sera lui aussi dépassé (la population active n'est en effet passée que de 19,5 millions en 1896 à 20,5 millions aujourd'hui)(1).

D'ores et déjà, avec le chiffre (officiel) de 3,5 % de la population active en chômage, la France bat tous

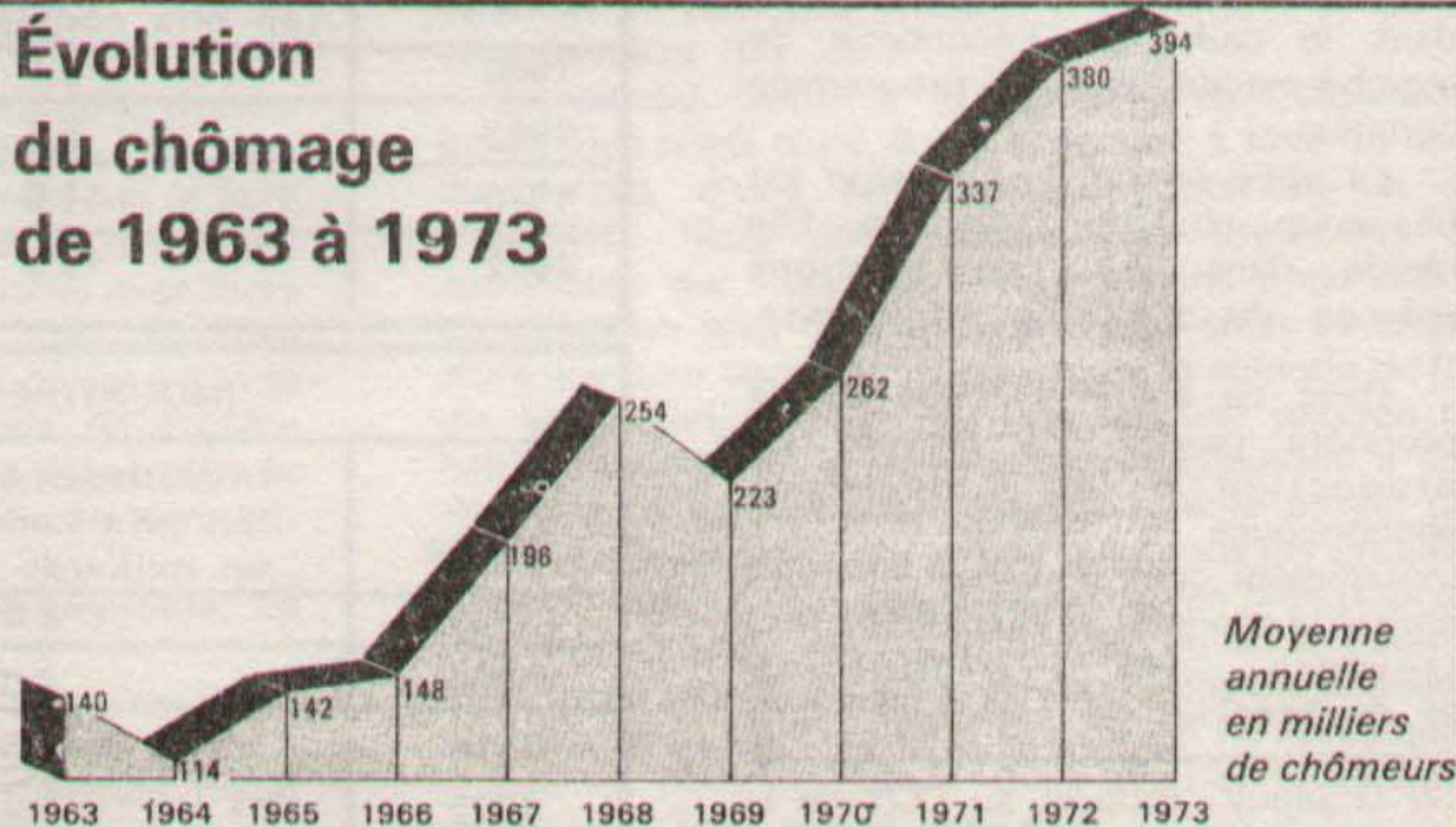
(1) Si la situation a été vécue de façon plus dramatique que celle que nous avons connue jusqu'ici, c'est pour plusieurs raisons :

— à l'époque il est rare que des couples travaillent. Le chômage est un chômage de chefs de famille.

— les allocations de chômage n'existent pratiquement pas et le niveau de vie est si bas que rares sont les travailleurs qui ont devant eux des économies mêmes minimales.

— enfin, la détérioration de la situation a été lente mais très longue (le marasme économique commence vers 1931).

Évolution du chômage de 1963 à 1973



la bataille de l'emploi

les records d'Europe. Même des pays comme l'Italie et la Grande-Bretagne sont dépassés. La cote d'alerte est atteinte depuis longtemps.

POURQUOI CETTE FLAMBÉE DE CHOMAGE ?

Face à cette situation, on voit fleurir les explications les plus variées. Les déclarations patronales reprises par la presse bourgeoise incriminent le pétrole arabe et « l'environnement international », façon commode de présenter la crise comme une « fatalité » et de se dédouaner à bon compte. Pour les réformistes, en revanche, c'est la politique contraire à « l'intérêt national » suivie par une poignée de monopoles internationaux qui est cause de tout : « En s'associant avec des groupes étrangers, il s'ensuit que les multinationales contrôlent maintenant 50 % de la production en Europe occidentale. La base fondamentale de la crise est là » (2).

Pareille explication permet de faire porter la responsabilité non à l'existence d'un système guidé par la seule loi du profit, mais à son mauvais fonctionnement dû à l'action nuisible des monopoles ; elle permet de fixer comme solution à la crise non le renversement de ce système, mais la mise en œuvre d'une politique « anti-monopoliste » permettant la « réduction du profit capitaliste » dans des limites plus raisonnables, dans le cadre de l'économie de marché maintenue par le programme commun.

La vraie raison du chômage est beaucoup plus fondamentale. Elle réside dans les contradictions mêmes du système capitaliste.

Dans ce système fondé sur la propriété privée des moyens de production, les décisions économiques (notamment celle d'investir et d'accroître la production, ou celle de restreindre la production et de licencier du personnel) sont

(2) G.Séguy : rapport au CCN de la CGT du 26 et 27 novembre 74.

prises séparément par chaque entreprise, non en fonction de « l'intérêt général », ni même en fonction de « l'intérêt général de l'économie capitaliste dans son ensemble », mais seulement en fonction de l'intérêt privé de chaque capitaliste (ou groupe capitaliste). La succession des périodes de bonne et de mauvaise conjoncture y est de ce fait inévitable : ce qui est « bon » pour chaque firme peut avoir un effet global mauvais pour toute l'économie.

La production capitaliste est une production pour le profit. L'activité économique n'est en expansion que si le profit est en hausse. Or une série de facteurs font qu'une phase de haute conjoncture aboutit inévitablement à une baisse du taux de profit. Certains produits se font rares et leurs prix se gonflent (pénurie des matières premières en 1972-73). Le plein emploi permet aux travailleurs de regagner ce qu'ils ont perdu pendant les périodes de mauvaise conjoncture. Le progrès technique signifie qu'une fraction croissante du capital est dépensée en machines et bâtiments, qui ne produisent aucun profit ; seule la partie du capital avec laquelle le capitaliste achète de la main d'œuvre produit du profit. Cette baisse du taux de profit s'est produite dans le monde capitaliste depuis plusieurs années, annonçant la récession

généralisée.

La production capitaliste est une production de marchandises. Cela veut dire qu'un produit n'est consommé que s'il peut être acheté. S'il n'est pas acheté, il représente une pure perte pour le propriétaire capitaliste. Or, le régime capitaliste a comme tendance d'accroître la capacité de production bien plus fortement que le pouvoir d'achat de la masse de la population (à présent, l'industrie américaine ne tourne qu'à 80 % de sa capacité de production). Il y a donc périodiquement mévente. Même si les profits sont élevés, mais que la mévente règne (ou est prévue) dans leur secteur, les capitalistes hésiteront à accroître leurs investissements.

Il y aura donc périodiquement ralentissement de l'activité économique.

Telle est, résumée à grands traits la raison fondamentale de la crise conjoncturelle que connaissent aujourd'hui la plupart des pays capitalistes.

Cette situation est aggravée, en France notamment, par l'évolution structurelle de l'emploi depuis 68 :

- alors que la progression des effectifs salariés dans les banques et les administrations avait été jusqu'ici importante, ce qui permettait d'absorber une main d'œuvre nombreuse, ces effectifs sont aujourd'hui en pleine stagnation ;
- d'autre part, dans l'industrie,

INDUSTRIES DE PRODUITS INTERMEDIAIRES		
Année	Investissements annuels (en prix constant 1959)	Effectifs des salariés
1960	5,1	853.000
1963	6,6	
1970	11,5	943.000
1972	13,5	

INDUSTRIES DE CONSOMMATION		
Année	Investissements annuels (en prix constant 1959) en milliards de francs	Effectifs des salariés
1960	2,6	1.670.000
1963	3,9	
1970	6,5	1.845.000
1972	7,2	

les investissements ont visé davantage ces dernières années à augmenter la productivité en économisant de la main d'œuvre qu'à augmenter la production en augmentant le nombre d'emplois. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. (cf. tableau ci-dessous)

LA BOURGEOISIE ET LE CHOMAGE

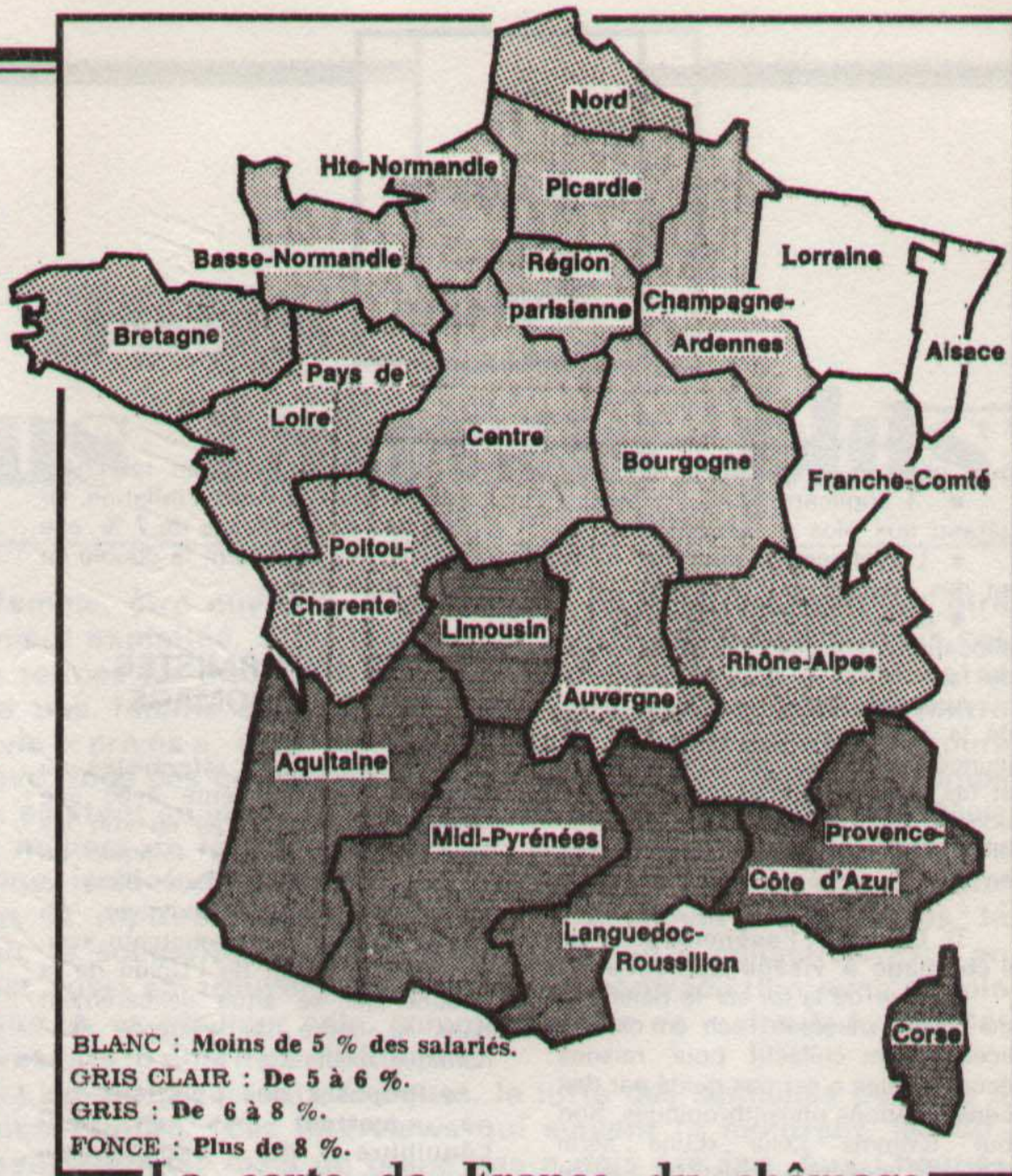
La bourgeoisie a toujours considéré l'existence d'un « volant de chômage » substantiel, comme une commodité nécessaire, un moyen de pression sur les salaires et un instrument de division de la classe ouvrière. Pour les capitalistes, le plein emploi est un véritable fléau puisqu'il met la classe ouvrière en position de force pour la lutte revendicative : que le nombre de chômeurs descende au dessous de 200.000 ou 300.000 et l'on voit les bonnes âmes du Capital déplorer le « suremplei », la « tension » du marché du travail...

Mais, quand le chômage dépasse un seuil trop élevé, il peut devenir alors très dangereux, par les risques d'explosion sociale qu'il peut engendrer. La presse patronale a toujours interprété la poussée du chômage qui a précédé Mai 68 comme une des causes importantes de la crise. Or il y a aujourd'hui le **double** de chômeurs qu'il y a six ans...

Aussi, loin de jouer sur un développement incontrôlé du chômage (ce qui serait jouer avec le feu), le gouvernement s'efforce de le maintenir dans certaines limites et de prévenir les risques d'explosion.

Mais sa politique n'est qu'une suite de mesures dérisoires et hypocrites qui s'efforcent d'aménager la logique absurde d'un système économique dont la crise éclate au grand jour.

Rien sur l'essentiel : dès le début de l'année, Y. Chotard, vice-président du CNPF, avait annoncé : **« une réduction générale du temps de travail serait la pire des mesures à prendre. »** Mais un certain nombre de décisions, largement répercutées par la presse, qui - une fois débarrassées de leurs oripeaux idéologiques - peuvent se résumer crûment en 3 objectifs



La carte de France du chômage

1) « Exporter le chômage » en bloquant l'immigration.

La bourgeoisie française avait pendant des années favorisé le développement de l'immigration clandestine qui lui offrait une main d'œuvre encore plus vulnérable que l'immigration par les canaux officiels. Puis — comme les autres bourgeoisies européennes — elle a changé d'orientation en choisissant de renforcer le contrôle gouvernemental et policier de l'immigration. Avec un double but : fixer une partie des immigrés en France et, pour les autres, accélérer leur « mobilité » afin qu'ils puissent jouer un rôle de soupape de sûreté en cas de crise conjoncturelle.

C'est exactement le sens des mesures prises aujourd'hui (arrêt de l'immigration y compris pour les familles des travailleurs étrangers déjà en France ; renégociation des accords avec les gouvernements des pays « fournisseurs », etc.). Le résultat est d'ores et déjà tangible : le nombre de travailleurs permanents (CEE exclus) introduits par l'Office national de l'immigration qui était de 11.292 en août 73 n'a été que de 2.719 en août 74. Sur les 8 premiers mois de 73 on comptait 67.453 travailleurs permanents introduits ; sur les 8 premiers mois de 1974, il

n'y en a plus que 46 690. Ainsi, c'est plus de 20 000 travailleurs qui seront chômeurs, non en France, mais ailleurs ! Le gouvernement a réduit d'autant le volant de chômage, sans créer un seul emploi !

2) diminuer le nombre de salariés en exercice sans augmenter le nombre de chômeurs officiels

Les chiffres officiels sont nettement au-dessous de la réalité. Pour des raisons simples : les jeunes n'ayant jamais travaillé ne sont pas comptés comme chômeurs ; le chômage partiel n'est pas pris en compte. Le chômage féminin et immigré est largement camouflé. Sans parler du fait - très important - que beaucoup de travailleurs ne s'inscrivent pas tout de suite au chômage et que beaucoup, au fil des mois, se découragent et essaient de chercher du travail. Pour toutes ces raisons, même les journaux patronaux considèrent qu'il faut multiplier les chiffres par 1,3 ou 1,5 pour avoir une image exacte du chômage.

Outre ces manipulations déjà anciennes, le gouvernement incapable de créer suffisamment de nouveaux emplois, envisage une série de mesures pour escamoter des chômeurs bien réels :

la bataille de l'emploi

● L'incitation au patronat pour qu'il généralise les pré-retraites.

● L'application du minimum garanti aux plus de 60 ans.

● L'allongement éventuel à un an des congés de maternité.

● L'idée lancée par Giroud d'une allocation mensuelle pour les mères de familles.

Ainsi, en retirant des travailleurs de la production, en renvoyant les jeunes vieillards à leurs pantouffles et les femmes à leurs fourneaux, la bourgeoisie espère améliorer ses bilans. Pitoyable tour de passe-passe en vérité.

3) Célébrer l'avènement d'un « chômage à visage humain ».

Le vote de la loi sur le paiement du salaire pendant 1 an en cas de licenciement collectif pour raisons économiques n'est pas guidé par des considérations philanthropiques. Son but (comme celui d'une série d'autres mesures), c'est de mettre de l'huile dans les rouages du système, ni plus ni moins :

- En cherchant à éviter que ne se reproduisent des explosions comme celle de Lip.

- En essayant de créer chez les travailleurs un phénomène d'accoutumance au chômage, et de passivité (« pour l'instant je suis payé ; je trouverai toujours un moyen de retrouver du boulot »).

- En incitant par ce moyen les patrons à préférer les formes les moins spectaculaires de réduction de personnel : petits paquets échelonnés plutôt que grosses charettes, mutations, etc...

Outre ce pur bricolage, la bourgeoisie peut-elle définir une orientation plus précise à moyen terme ?

Devant la montée du chômage, il est possible que le gouvernement français en vienne à tenter une politique de « relance » (augmentation des dépenses publiques, réductions d'impôts, accroissement du crédit bancaire). C'est vers cette direction que semble s'orienter par exemple le gouvernement Schmidt en Allemagne.

Mais une telle politique se heurterait à une double difficulté :

- D'abord parce que toutes les « techniques » de relance sont très indirectes et nécessitent plusieurs mois pour l'effet attendu (s'il se

produit) apparaisse.

- ensuite parce qu'un tel choix risquerait de déchaîner l'inflation. Or si elle est en Allemagne de 7 %, elle dépasse déjà largement le double en France aujourd'hui.

LES REFORMISTES ET LE CHOMAGE

La réponse des réformistes au chômage est cohérente avec une analyse de la crise qui en voit les causes non dans la logique du système capitaliste mais dans la malveillance d'une poignée de monopoles ; elle est cohérente avec le projet politique de l'Union de la Gauche qui se situe délibérément dans le cadre du système économique existant.

● **Proposer des solutions qui ne « mettent pas en péril l'équilibre de l'économie » (capitaliste).**

Les dirigeants de la CGT se plaisent à répéter que les revendications qu'ils mettent en avant, non seulement ne détériorent pas, mais améliorent même le fonctionnement de l'économie (capitaliste). Cette économie est en effet malade des monopoles : « **L'obésité (sic) du capital anémie l'ensemble de l'économie. Cette enflure des profits et l'accumulation forcenée du capital affectent profondément les conditions mêmes de la production** » (Vie Ouvrière, 18.9.74).

Partant de ce diagnostic d'un capital obèse, ils en déduisent une politique « réaliste », visant à « corriger les excès ». Ainsi la direction de la CGT réclame-t-elle la « **réduction et le contrôle des marges bénéficiaires des grandes sociétés** » et non leur expropriation.

Cette logique « réaliste » a des conséquences très graves dans les priorités choisies en ce qui concerne les mots d'ordre sur l'emploi. Le rapport de Séguay au dernier Comité Confédéral national dit très clairement qu'il faut placer la retraite à soixante ans « **au tout premier rang des objectifs revendicatifs** », alors que le retour aux quarante heures est défini simplement comme « **une des mesures intervenant sur la situation de l'emploi** » ! (Le Peuple, n° 955)

D'où la place centrale donnée au mot d'ordre : « **mieux vaut payer des retraités que des chômeurs** ».

Que les travailleurs — après des dizaines d'années d'exploitation et d'usure physique — exigent le droit à une retraite décente dès l'âge de soixante ans, c'est évidemment une revendication légitime, et il ne s'agit pas de remettre ici en cause son bien-fondé. C'est d'autre chose qu'il est question ici : il s'agit de définir une revendication centrale face au chômage. Le patronat et le gouvernement ont fait connaître leur position : pas question d'une réduction significative du temps de travail ; accord — là où le patronat en a les moyens — pour des mesures de retraite anticipée. Pour des syndicalistes, donner **dans ce contexte** la priorité à la retraite sur la réduction du temps de travail, c'est en réalité céder du terrain au patronat en refusant d'avancer prioritairement la revendication à laquelle il s'oppose le plus et qui est pourtant la plus urgente pour les travailleurs.

D'autant plus que l'argumentation qui justifie ce choix est franchement scandaleuse. Elle revient à dire au patronat : puisque la crise pousse à diminuer le nombre des salariés ayant un emploi, mieux vaut pour tout le monde mettre d'office les vieux au rancart un peu plus tôt en les écartant définitivement du marché du travail, que se mettre sur les bras des chômeurs à payer qui continueront à rechercher du boulot...

Cette relativisation du mot d'ordre de réduction du temps de travail, à un moment où il y a un million de chômeurs en France, est dans la droite ligne des positions défendues sur le sujet par l'Union de la Gauche lors des dernières élections : les Quarante heures étaient alors prévues non comme une des mesures immédiates qui seraient prises dès le début du gouvernement, mais comme un retour progressif et par étapes, pour des raisons d'« équilibre économique »...

● **Proposer des solutions « nationales ».**

Dans un article de la revue « Economie et Politique », d'octobre 74, Philippe Herzog, membre du CC du PCF, s'interroge : « **Une amélioration de l'emploi est-elle possible ?** ». La réponse qu'il donne est affirmative : on peut assainir la situation de l'emploi dans le cadre du système existant, à condition de mettre en place un autre « modèle de développement », un autre type de croissance :

« **Il est évident que la « croissance » de type monopoliste n'assure pas d'a.e.**

même les solutions pour l'emploi » « L'amélioration de l'emploi exige un changement d'orientation de politique économique générale et des mesures de politique industrielle dont certaines ont un caractère d'urgence. Les progrès du marché intérieur auront des effets généraux extrêmement positifs. Mais la politique économique et industrielle sera également différenciée. Les soutiens financiers nécessaires doivent être accordés aux PME, alors que la sélectivité des crédits accordés aux monopoles doit tenir compte des besoins de l'emploi, sans céder aux chantages. Il faut réduire l'hypermobilité du capital monopoliste... (pp. 67-68)

Voilà, résumée en langage pédant, une orientation qui vise ni plus ni moins qu'à proposer un fonctionnement plus « rationnel » de l'économie capitaliste : donner plus de crédit aux PME qu'aux monopoles, développer le marché intérieur au lieu de tout miser sur les exportations.

Du point de vue capitaliste, cette orientation est parfaitement rétrograde : elle consiste à un moment où on assiste à une internationalisation croissante des forces productives, à vanter une « voie nationale » de développement économique.

Du point de vue ouvrier, elle conduit à subordonner l'intérêt des travailleurs à l'« intérêt national » :

— Dans le Livre, la direction de la CGT, au nom de la défense du potentiel graphique national et de la culture française va jusqu'à revendiquer des allègements fiscaux et un assouplissement du crédit pour les patrons de Néogravure.

— A la SNIAS, on voit des dirigeants syndicaux et des gaullistes lutter au coude à coude pour la défense du Concorde.

Cette orientation conduit aussi à abandonner en pratique le point de vue de l'internationalisme prolétarien : à ne pas lever le petit doigt par exemple, pour s'opposer aux mesures de blocage de l'immigration, Séguy déclarant au contraire : « Nous ne sommes pas favorables à une augmentation du nombre des travailleurs étrangers en France quand la situation de l'emploi est difficile ».

NOTRE REPONSE

Le responsable du chômage, ce n'est ni le pétrole arabe, ni une simple petite poignée de monopoles, c'est le système capitaliste lui-même. Si nous voulons mettre fin au chômage et instaurer une société qui en soit définitivement débarrassée, c'est



ce système qu'il faudra renverser. Il n'y a pas de demi-mesure, d'étape « démocratique » intermédiaire entre capitalisme et socialisme. Il y a quelque chose de tout à fait paradoxal dans l'attitude de la direction de la CGT face au chômage : d'un côté elle exalte l'exemple des pays de l'Est où — malgré les énormes déformations bureaucratiques — l'économie socialisée et planifiée échappe effectivement au chômage qui sévit dans tous les pays capitalistes ; mais **en même temps**, elle propose en France, pour mettre fin à ce fléau, des mesures, une politique qui préservent le cadre du système existant.

Il faut dire au contraire nettement quel est notre but : mettre fin au fantastique gaspillage de travail humain inhérent au capitalisme ; instaurer une société où les hommes ne soient plus obligés de remettre leur sort aux lois aveugles du marché, et où ils puissent au contraire décider collectivement de ce qu'ils produisent et de la façon la plus efficace de le produire. Ce qui suppose une planification réelle et, pour cela, l'abolition de la propriété privée des grands moyens de production. C'est à ces conditions seulement qu'il y aura à la fois du travail répondant aux besoins sociaux et du travail pour tous.

• Quels doivent être les mots d'ordre centraux à avancer face au chômage ?

L'axe principal, fondamental, c'est la **réduction massive du temps de travail : la semaine de 35 heures**. Objectif mobilisateur, le seul capable de forger dans la lutte l'unité de classe entre travailleurs en exercice et chômeurs, entre travailleurs français et immigrés, entre travailleurs et travailleuses. La « logique » de la bourgeoisie, c'est que des travailleurs triment 50 heures et plus par semaine pendant que d'autres restent sans emploi ; que les travailleurs étrangers ne puissent plus venir en France et que ceux qui y sont déjà soient les premiers licenciés, les premiers expulsés, sous prétexte de « protéger la main-d'œuvre nationale » ; que les femmes travailleuses soient renvoyées à leur foyer. Ce n'est pas la nôtre : celle des travailleurs, c'est que tout travail disponible soit partagé entre les mains de tous ceux qui travaillent.

La France est le pays où la durée hebdomadaire du travail est la plus longue d'Europe : en 1972, 54 % des hommes salariés ont travaillé 45 heures (ou plus) ; et 24 % des femmes salariées. Les horaires moyens dans le secteur privé pour les deux sexes sont de 46 heures pour les OS-OQ, 45 heures pour les techniciens, 47 heures dans les services médicaux et sociaux, 49 heures pour le personnel de service, 51 heures pour les salariés agricoles...

L'exigence d'une réduction massive du temps de travail est donc la principale revendication ouvrière sur l'emploi. C'est aussi l'une des priorités absolues pour tout gouvernement qui voudra défendre réellement les intérêts des travailleurs : le temps de vivre et le temps de prendre collectivement les choses en main dans l'usine et dans la société.

Le deuxième axe, c'est l'expropriation des patrons, la **nationalisation sans indemnité ni rachat sous contrôle ouvrier** de toutes les entreprises qui licencient des charettes de travailleurs et tirent en plus souvent argument de leurs difficultés pour se faire offrir de royaux subsides de l'Etat, comme l'on fait Citroën, de Wendel, et bien d'autres...

La nationalisation, c'est la réponse ouvrière au chantage de tous les patrons qui disent à leur personnel : « acceptez des sacrifices, sinon je mets la clé sous la porte », comme à Néogravure.

A tous ceux qui objecteront que ces perspectives ne sont pas « réalistes », qu'elles peuvent mettre en péril « l'équilibre économique », nous répondons : ce qui ne serait pas réaliste pour la classe ouvrière, ce serait de plier ses revendications aux règles du jeu d'un système où elle sera toujours perdante. Pour définir des mots d'ordre de lutte, c'est des besoins objectifs de la masse des travailleurs qu'il faut partir et non de ce que peut ou non accorder l'économie capitaliste. Si les patrons et le gouvernement Giscard se montrent incapables de les satisfaire, qu'ils s'en aillent. La « possibilité » ou l'« impossibilité » de réaliser les revendications est une question de rapport de force qui ne peut être résolue que par la lutte.

le pcf et l'intérêt national

la pensée doit être

Pour s'opposer aux licenciements, pendant trois semaines les travailleurs de la néo-gravure ont occupé leurs entreprises.

Cette lutte a été l'occasion pour le PCF et la direction de la Fédération française des travailleurs du Livre (FFTL-CGT, totalement hégémonique dans le Livre) de développer sur une grande échelle leur politique de défense de l'intérêt national.

Dès le 11 octobre (la grève ne commencera que le 1er novembre) le Comité fédéral national de la FFTL donne le ton, il décide de lancer une grande campagne nationale sur le thème :

« France, ton imprimerie fout le camp ! »

Pendant toute la lutte de néo-gravure, ce sera l'axe central de la FFTL.

LA DEFENSE DU PATRIMOINE NATIONAL

La thèse est simple : le pouvoir et le grand patronat veulent brader le potentiel graphique « national ». Ils veulent liquider la plus grande imprimerie de France et livrer ses travaux à l'étranger. Pour cela, tous les moyens sont bons : le resserrement du crédit, la hausse « démentielle » du prix du papier, une fiscalité « écrasante », la liquidation de l'industrie de la machine-outil française permettent d'accélérer le processus.

« Outre les conséquences catastrophiques qu'elle entraînerait pour plusieurs milliers de salariés », cette politique du pouvoir est néfaste sur deux plans, d'après la CGT :

1°) Elle coûte cher à l'économie nationale. Dans un tract du 30/10 significativement titré « scandale ! », la FFTL écrit : « Cette stratégie d'abandon national aggraverait dangereusement l'hémorragie en pertes de devises et, dans le même temps, l'économie française devrait supporter (!) le versement d'allocations de chômage à plusieurs milliers de travailleurs ».

2°) Elle met en péril l'indépendance culturelle française. Dans le même tract, le comité exécutif de la FFTL poursuit, s'adressant à l'opinion publique : « La dégradation générale de l'emploi dans l'imprimerie, la disparition du premier groupe d'imprimeries en France (la Néo), ajoutées à la régression de la presse, à la crise papetière, mettent en péril le potentiel industriel

« Il faut y ajouter le resserrement du crédit et la taxe conjoncturelle qui donneront le coup de grâce à bon nombre d'imprimeries »

« Le Comité exécutif de la FFTL-CGT informe l'opinion publique que la dégradation générale de l'emploi dans l'imprimerie, la disparition du premier groupe d'imprimeries en France, ajoutées à la régression de la presse, à la crise papetière, mettent en péril le potentiel industriel graphique, le support écrit de la pensée et aggrave le vide culturel qui sévit en France ».

graphique, le support écrit de la pensée et aggrave le vide culturel qui sévit en France ».

Comme cette idée doit pénétrer partout, elle sera assénée sous toutes les formes possibles par le PC et la CGT. La « V.O. » note : « Un potentiel technique sacrifié ». L'UD-CGT des Hts de Seine s'indigne : « cette politique d'abandon national fera que bientôt la pensée française sera imprimée à l'étranger ». Hage, député du PC, interpelle d'Ornano : « Le groupe communiste, dit-il, est d'accord avec les travailleurs de la Néo pour s'opposer à ces fermetures qui mettent en cause l'industrie nationale du graphisme ».

Enfin la palme du cocorico au tract diffusé par la FFTL le 13 octobre, jour de la grève de 24 Heures dans le Livre : « Les raisons de notre lutte : pour protester contre la politique d'abandon national du pouvoir et pour le droit à l'information et à la liberté d'expression... **Déjà 60 % des publications que vous lisez sont imprimées à l'étranger** »

« La politique d'abandon de l'industrie graphique française fait qu'actuellement sur 100 hebdomadaires vendus dans notre pays, 60 sont imprimés à l'étranger. Le rapatriement de tous ces travaux donnerait du travail à tous les ouvriers du Livre de notre pays, qui comme beaucoup d'autres sont victimes du Marché commun.

Cette politique d'abandon national fera que bientôt la pensée française sera imprimée à l'étranger »

« — rapatriement des « travaux exécutés » à l'étranger :

— suppression de la TVA sur tous les imprimés »

DEFENDRE L'EMPLOI OU DEFENDRE LE « POTENTIEL GRAPHIQUE NATIONAL » ?

Pour la direction de la FFTL et le PC, la bataille à mener est claire : il faut s'opposer à ceux qui veulent livrer l'imprimerie française à l'étranger et ainsi le problème de l'emploi sera tout naturellement résolu. On retrouve là la thèse traditionnelle des réformistes : en défendant leurs revendications (dans ce cas leur emploi), les travailleurs sont les meilleurs défenseurs de l'intérêt national.

Les mesures préconisées par les directions réformistes découlent logiquement de cette position. Il faut, dit le C.F.N. de la FFTL :

« 1°) Stopper l'exode des travaux vers l'étranger (28 % de la production française)

2°) Contraindre les éditeurs et l'Etat à rapatrier leurs publications

3°) Entreprendre un examen sérieux de l'approvisionnement en papier et des coûts

4°) Développer l'industrie de la machine-outil et donner à notre pays, les moyens de fabriquer son propre matériel graphique ». On ne va quand même pas laisser la culture de notre pays se faire imprimer par des mains étrangères ! Surtout quand il s'agit

française imprimée en france!



de publications aussi précieuses qu'« Elle », « Jours de France », ou autres fleurons ! La culture française doit être imprimée par des Français, sur du matériel français.

Ainsi on créera les conditions d'une relance de l'imprimerie en France et donc du maintien de l'emploi... !

UNE POLITIQUE DE COLLABORATION DE CLASSE

1) Au niveau international

La FFTL joue les patrons français contre les bourgeoisies européennes. Il faut faire « rapatrier » les travaux français. Mais rien n'est résolu pour autant : les principaux groupes bancaires présents dans l'industrie française (Paribas, Suez, etc...) s'investissent aussi dans l'imprimerie en Europe !

Prise au piège de l'intérêt national, la FFTL ne répond aux plans internationaux des trusts de l'imprimerie qu'en piétinant résolument tout solidarité de classe entre travailleurs français et travailleurs étrangers. Ce n'est pas en demandant que tous les étrangers arrêtent de faire du travail qui ne doit être fait que par des ouvriers français qu'on organisera une riposte efficace contre les plans de rentabilisation des capitalistes ! Car finalement, pour la direction CGT, garantir l'emploi en France, c'est exporter le chômage en Europe. A force de jouer la bourgeoisie nationale contre le capital étranger, la direction de la FFTL en arrive à jouer sa bourgeoisie nationale contre... les travailleurs des autres pays européens !

2) Au niveau national

Ne répugnant pas à la tâche, la FFTL résoud tous les obstacles. A la question évidente : comment faire revenir en France des travaux si les coûts sont plus élevés ici qu'à l'étranger ? Elle répond en poursuivant sa logique : **en faisant baisser les coûts de production.**

Pour cela, il faut desserrer le crédit qui asphyxie les entreprises du Livre qui ne peuvent pas investir, etc, « la taxe conjoncturelle risque de leur donner le coup de grâce ». Il faut donc alléger cette fiscalité trop lourde, il faut supprimer la TVA sur le prix du papier. L'Etat doit apporter son aide financière aux industriels du Livre.

Mais ce sont **en partie**, les mêmes « doléances » qu'ont les patrons du Livre qui se lamentent sur la politique trop « contraignante » du pouvoir à leur égard.

Conséquents cependant, ils en rajoutent d'autres : pour être compétitifs à l'échelon européen, il faut réduire **les salaires** qui sont trop élevés, revoir **les conditions de travail** (surtout dans la presse) trop « favorables » aux travailleurs, reprendre les **avantages acquis** qu'ils ont dû concéder, revoir en baisse **les effectifs**. Mais c'est cette même politique que mènent depuis des années les patrons du Livre :

— en 6 ans : 9000 licenciements sur la région parisienne

— bataille contre les avantages acquis : remise en cause des conventions collectives, des annexes techniques (nombre de travailleurs par telle ou telle machine).

C'est dans ce sens là que va l'offensive menée au « Parisien Libéré » comme à l'« Equipe », chez Lang, juste après le lutte de la Néo, le chômage partiel est institué dans un service, et des licenciements sont intervenus.

Ainsi, en choisissant le terrain de la défense du potentiel graphique national, les dirigeants de la FFTL maintiennent les travailleurs dans la logique de la rentabilité capitaliste !

On ne peut pas **lier** le maintien de l'emploi à la création de conditions favorables à l'expansion de l'imprimerie française. Créer des conditions favorables pour que le capital s'investisse ou que les travaux reviennent, revient à imposer des sacrifices aux travailleurs.



RESULTAT : ACCORD DE LA NEO : AUCUNE GARANTIE D'EMPLOI

C'est ce que d'Ornano, ministre de l'Industrie, avait indiqué très clairement dès le début de la lutte (1er novembre). Il faut « assainir » la situation, dit-il, et « la reprise des actifs et la continuation des activités » seront possibles avec « l'appui des pouvoirs publics ». Mais, précise-t-il « il ne faudrait pas que les travailleurs viennent compromettre **par des excès** ces perspectives favorables ».

Ces « excès », bien sûr, ce sont les revendications et l'exigence du **maintien de tout l'emploi**. S'il fallait parler plus clairement, Barbot, président du syndicat patronal des imprimeries de Paris et de la région parisienne, s'en est chargé : « L'affaire de la Néo se terminera, quelles que soient les solutions adoptées, **par des centaines de licenciements** ». Cette déclaration était faite quelques jours avant la signature de l'accord.

Cet accord du 22 novembre, salué par l'« Humanité » du 25 novembre comme « une défaite du patronat et du pouvoir », par la FFTL comme des « engagements positifs » que contient-il ?

Alors que les milliers de travailleurs de la Néo s'étaient mis en grève pour **s'opposer à tout licenciement**, les signataires de l'accord réalisent la prouesse

« L'ensemble de cette situation met en péril le potentiel graphique, porte atteinte à l'économie du pays, à la liberté d'expression, à sa culture et à son indépendance »

le pcf et l'intérêt national

de ne pas parler une seule fois de la **garantie d'emploi**. Une seule phrase significative : « Les problèmes d'emploi susceptibles de se poser seront réglés dans le cadre de ce présent accord » par une table ronde.

En même temps, les patrons du Livre, la presse bourgeoise (« le Figaro », « Les Echos » - « Le Monde ») parlent de centaines de licenciements à venir. « Le Monde » avance le chiffre de 930. La FFTL dément mais en même temps elle reconnaît que des négociations vont s'ouvrir à partir du 3 décembre « pour la mise en oeuvre d'un accord national de pré-retraite et de reclassement des travailleurs qui se trouveront privés d'emploi ». A Chaix à Saint-Ouen (une des usines de la Néo), elle reconnaît que 200 licenciements sont prévus. Ailleurs, elle remplace, pour rassurer, le « trouveront », par « trouveraient » !

Alors pourquoi crier victoire ? Les objectifs de la **direction FFTL ne se confondent pas avec ceux des travailleurs** : pour ces derniers, il s'agissait d'imposer le maintien de tous les emplois, pour les dirigeants FFTL de « sauver le potentiel graphique national ».

Aujourd'hui, ils estiment que les engagements patronaux et gouvernementaux (faire rapatrier les travaux, aide financière des pouvoirs publics) vont dans ce sens. **Que ce soit, au prix de centaines de licenciements**, devient secondaire.

On peut vérifier ainsi **concrètement**, comment la politique chauvine du PC et de la CGT de défense de l'intérêt national met les travailleurs à la remorque de la bourgeoisie et comment elle devient rapidement **contradictoire** avec la défense de l'emploi.

Que les dirigeants de la FFTL défendent une telle position n'est pas une bavure. Même si dans le secteur du Livre, elle prend une tournure caricaturale, elle est conforme à la ligne politique générale des directions réformistes : appel à la constitution d'un vaste front des travailleurs jusqu'aux patrons « nationaux » pour s'opposer aux groupes multinationaux favorisés par la politique « d'abandon » du pouvoir. Une même démarche est adoptée dans l'Aéronautique comme ailleurs. ■



en bleu.

Aujourd'hui, la bourgeoisie a choisi de réduire la cadence de production du Concorde pour défendre ses propres profits ; par ailleurs, pour rentabiliser les usines, elle réorganise la production et elle mute les travailleurs, afin d'augmenter la rentabilité de tous les secteurs, de tous les types de fabrication.

Les 6 000 suppressions d'emploi prévues dans les mois à venir concernent tous les travailleurs de la SNIAS, qu'ils travaillent sur le Concorde, sur l'Airbus ou sur le reste.

Face à cette situation, toute l'intervention du PCF est axée sur la défense du Concorde : il explique ainsi : face au complot de la bourgeoisie, il faut défendre Concorde, pour assurer le plein emploi des travailleurs et pour défendre l'intérêt national.

Par exemple, à Toulouse, le PCF a publié une affiche où l'on voit Giscard écraser du pied un Concorde bleu blanc rouge : le mot d'ordre mobilisateur est clair, c'est : **AGIR pour la France et Toulouse**.

Dans cette campagne pour la défense de la production, le PC est donc de fait amené à prendre position pour un patron, contre tel autre.

Ainsi il a mené de grandes campagnes contre JJ SS qui est pour l'abandon du supersonique français, mais par contre il trouve dans le même camp un allié inestimable à ses yeux puisqu'il écrit :

« On n'entend s'élever pour défendre le supersonique que **les voix ouvrières et celle de Mr Ziegler**, président de la SNIAS » (Humanité du 3.4.71).

En fait, le président de la SNIAS, a peut être été pour le supersonique, mais c'est lui qui a démarré la politique de licenciements en 1970.

A la politique patronale dans l'aéronautique, le PCF répond donc en termes de solution industrielle, dans le cadre du système actuel de la concurrence et du profit. Il est aussi amené à vanter les mérites du Concorde, rapide, beau, et somme toute pas si cher....

Une telle politique a des résultats concrets pour les luttes des travailleurs.

Main dans la main avec les gaullistes.

A la fin du mois de septembre, les travailleurs de la SNIAS à Toulouse ont mené une grève avec occupation pour annuler 8 licenciements :

Le PCF a analysé la lutte comme un exemple de l'union de tous les français pour la sauvegarde de Concorde, pour l'intérêt national.

Témoin ces deux extraits d'articles parus dans l'Humanité :

1) « Le militant gaulliste (un ancien député) tient encore à dire ceci : avec les communistes, nous avons lutté ensemble pendant la guerre. Cela crée des liens et je dois dire qu'aujourd'hui c'est par votre voix que l'on entend parler d'indépendance nationale ».

Et l'Humanité en tire comme conclusion : « telle est à Toulouse la chaîne qui se forme de l'ouvrier de la SNIAS à l'ingénieur de la SNCF, du militant communiste à l'ancien député gaulliste ».

un concorde blanc, rouge.



2) Le 30 Octobre l'Humanité titre : « Des communistes aux gaullistes, les défenseurs de Concorde deviennent plus nombreux ». Et l'essentiel de l'article est consacré à une prise de position de Baudis, maire Giscardien de Toulouse (et financier des barbouzes du coin) qui... lui aussi défend Concorde ! Et le PCF explique : « La population toulousaine tient à Concorde et à l'aérospatiale, la lettre de M. Baudis en « témoigne ».

Ainsi le PCF défend Concorde par dessus les classes : la défense de Concorde réunit travailleurs et bourgeois, hommes de droite et de gauche, tous main dans la main.

Mais entre les travailleurs et Marcel Dassault, UDR, direction de la SNIAS, il n'y a aucun intérêt commun, ni pour Concorde, ni pour autre chose.

Certes les travailleurs ont besoin de l'unité la plus large autour d'eux, mais pas de l'unité faite avec des ennemis de classe, avec ceux là même qui chaque jour les exploitent et les licencient.

AU NOM DE LA RENTABILITE CAPITALISTE

Les capitalistes veulent faire croire aux travailleurs que les licenciements et les fermetures d'usines sont dues à l'évolution des techniques et que la concentration des entreprises est inévitable pour la santé de l'économie.

Cette logique là, nous pensons que les syndicats ouvriers doivent la refuser **en bloc**. Mais les faits prouvent qu'il n'en est rien. La direction de la CGT explique dans un tract du 14 novembre 1973 dans la Région parisienne, à propos des licenciements :

« Ce qu'il y a de commun dans tous les cas (Lip, SNIAS, Laminoirs d'Alsace), c'est qu'aucune de ces liquidations totales ou partielles n'a la moindre justification économique ».

Une fois de plus la direction de la CGT dit clairement que si ces liquidations se justifient, elle est prête à les accepter ! Depuis quand les travailleurs se préoccupent-ils des intérêts des capitalistes ?

Il y a en effet de quoi se poser des questions lorsque le même tract développe :

« Nous ne prenons pas pour argent comptant ce que nous disent les patrons lorsqu'ils prétendent telle ou telle fermeture ou compression inévitable. Nous n'admettons pas de décisions unilatérales ni de fait accompli. **Nous demandons à voir et à discuter.**

Nous exigeons le droit de discuter le bien fondé des mesures de fermeture, de transplantations, de licenciement. Et d'en discuter toutes pièces en mains. **Nous entendons que soient pris en compte non seulement les besoins patronaux, mais les besoins sociaux humains ».**

En la matière, il n'y a rien à voir ni à discuter ; il n'y a aucune justification ou argument à admettre, aucune collaboration possible avec le patronat !

Comment peut-on prendre en compte **à la fois** les besoins patronaux et les besoins sociaux ??? Les deux sont évidemment contradictoires : le b-a-ba de la lutte des classes enseigne que les besoins patronaux reviennent à accroître les profits et donc l'exploitation des travailleurs.

Par conséquent, il n'y a pas de conciliation possible : aucun argument ne peut être admis par les travailleurs. A aucun moment, ni aucun prix, ils ne doivent faire les frais de la rentabilisation et restructuration de l'industrie capitaliste.

Avec une telle politique (demander à voir et à discuter) la direction de la CGT a signé en décembre 1972, un contrat, qui est toujours en vigueur aujourd'hui. Au chapitre de l'emploi, cet accord stipule :

« Chaque année, il sera procédé à un examen de la situation des effectifs et de leur évolution probable pour l'année suivante en fonction des charges de travail prévisibles afin de déterminer les mesures à prendre **pour ajuster ces effectifs qualitativement et quantitativement.**

En particulier, seront examinés dans le cadre de l'accord interprofessionnel sur la sécurité de l'emploi, **les mouvements d'effectifs (embauches, mutations, déagements) qu'il conviendra d'effectuer ».**

Alors que 6 000 suppression d'emploi sont prévues, cet accord-société n'a toujours pas été dénoncé ! Or il signifie directement collaborer avec la direction sur les licenciements et mutations.

UNE POLITIQUE QUI DESARME LES TRAVAILLEURS

En réalité, de la défense du Concorde à la signature de ce contrat, en passant par la revendication de discuter toutes pièces en main le bien fondé des licenciements, c'est la même politique : une politique qui désarme les travailleurs face au problème de l'emploi.

C'est là que mène la politique de l'intérêt national.

Commencer à défendre tel ou tel type de production peut mener très loin : il n'y a plus de limite.

Les travailleurs du CEA vont-ils défendre la bombe atomique ?

Ceux de la SNIAS doivent-ils demander que la France fasse plus de guerres pour produire plus d'hélicoptères et de fusées militaires ?

C'est à cela que conduit la logique de défense du Concorde. Comme elle conduit à mettre en valeur les gaullistes qui ont soi-disant combattu pour l'indépendance nationale.

C'est pourquoi les révolutionnaires dénoncent la politique de l'intérêt national. Cet intérêt national n'existe pas : il y a l'intérêt des patrons (du secteur privé ou du secteur nationalisé) ou l'intérêt des travailleurs. ■

LA POESIE AU SERVICE DE L'INTERET NATIONAL

« Cet outillage ultra-moderne (entre les mains d'ouvriers, de techniciens et d'ingénieurs d'élite dont les yeux brillent de fierté et d'enthousiasme lorsque l'on dit son admiration pour le chef-d'œuvre collectif qu'est Concorde, flèche parfait de l'espace) ne tourne qu'au ralenti »

HUMA DU 29.5.73

**LES REVENDICATIONS
QUE LES MILITANTS DE LA TAUPE
ROUGE METTENT EN AVANT
A LA SNIAS
(Aérospatiale)
FACE AU PROBLEME DE L'EMPLOI**

Ces revendications ont été discutées et élaborées par une conférence nationale des militants des 6 groupes Taupe Rouge qui travaillent à la SNIAS. Cette conférence de branche s'est tenue à Toulouse les 1-2-3 novembre 74.

La SNIAS en France, c'est 40 000 salariés.

Ce trust est né en 1970, de la fusion des 3 entreprises publiques.

Depuis cette date, la rationalisation bat son plein : réorganisation des secteurs^o suppression des doubles emplois, etc... Pour les travailleurs, cela signifie des mutations autoritaires d'une usine à l'autre.

De plus, aujourd'hui, la crise des transports aériens a des conséquences sur la production aéronautique : il est difficile pour les bourgeoisies européennes de se tailler une part dans le marché mondial dans cette situation. Aussi, la politique de rentabilisation s'accélère : le gouvernement prévoit à court terme 6 000 suppressions d'emplois.

**I - UNE SITUATION DIFFICILE
POUR LES LUTTES :
L'ATOMISATION DES TRAVAILLEURS
PAR LE JEU DES MUTATIONS**

Depuis 1970, le patron a réussi à supprimer plusieurs milliers d'emplois, sans opérer de licenciements collectifs massifs.

Il appelle cela **l'évaporation naturelle...**

La tactique est simple : d'abord créer un climat de menace permanente (« Il y a des difficultés d'emploi ») puis muter autoritairement des travailleurs d'une usine à l'autre : de Paris à St Nazaire ou à Bourges, de Toulouse à Marignane, etc... Les travailleurs n'ont alors le choix que d'accepter la mutation ou de démissionner.

Devant ce climat de menaces permanentes, certains préfèrent partir avant d'être mutés pour retrouver facilement du travail, d'autres se disent : ce n'est pas mon secteur qui est touché, je ne vais pas me battre maintenant et me mettre en mauvaise posture. C'est précisément le but recherché par le patron : briser l'unité ouvrière, diviser entre eux les travailleurs et les pousser au « chacun pour soi », ne jamais dévoiler un plan global de licenciements, mais promettre aux uns la stabilité pour mieux frapper les autres.

C'est contre cela qu'il faut lutter.

Faute de perspectives de luttes, c'est l'individualisme et la débandade qui s'instaure. Pour s'y opposer, il faut construire l'unité des travailleurs sur des perspectives de lutte.

Cela veut dire ne pas attendre les gros coups de la direction pour agir, mais la prise en charge par les syn-

dicats d'une agitation permanente sur les problèmes de l'emploi, dans chaque secteur, chaque atelier, chaque usine. Cela non pas pour faire peur, mais pour faire prendre conscience à chacun des dangers qui le guette, pour préparer une action efficace, pour que chacun soit concerné.

Ne mobiliser que les secteurs immédiatement concernés ne peut pas permettre de vaincre sur toute la ligne, car le patron reviendra à la charge, dévoilera son plan petit bout par petit bout, sans riposte massive.

Lutter pour l'emploi, c'est lutter en permanence pour l'unité ouvrière, c'est lutter les uns pour les autres, préparer les actions par la mobilisation de tous sur ces problèmes.

Si chacun se sent concerné, alors il sera possible de réagir à chaque mauvais coup, gros ou petit ; si chacun a discuté de comment lutter, comment réagir, alors les formes les plus efficaces seront trouvées, alors le patron devra reculer parce qu'il aura en face de lui le front des travailleurs.

Cela n'est pas la grève permanente, mais la sensibilisation permanente contre les plans patronaux.

IL n'y a pas de recette miracle, aucune forme de lutte n'est d'une efficacité garantie en toute circonstance. C'est aux travailleurs de trouver les moyens appropriés à chaque occasion.

Mais cela ne sera possible si d'emblée les mots d'ordre sont clairs et unificateurs. Pour cela il faut un mot d'ordre qui soit celui de tous les travailleurs, qui permette de se battre unis et non pas en ordre dispersé.

Ce mot d'ordre est :

**PAS UNE SEULE MUTATION !
PAS UN SEUL LICENCIEMENT !**

Si l'on commence à admettre que des licenciements sont possibles, qu'on peut accepter des mutations, alors pour la majorité des travailleurs, la lutte n'en vaudra pas la chandelle : si on discute d'emblée avec le patron de tel ou tel aménagement des licenciements, alors personne ne croira plus à l'efficacité de la lutte.

C'est autour du mot d'ordre unificateur de : pas un seul licenciement, qu'il faut construire le rapport de force, car autour d'un tel mot d'ordre tous les travailleurs de la SNIAS peuvent se rassembler.

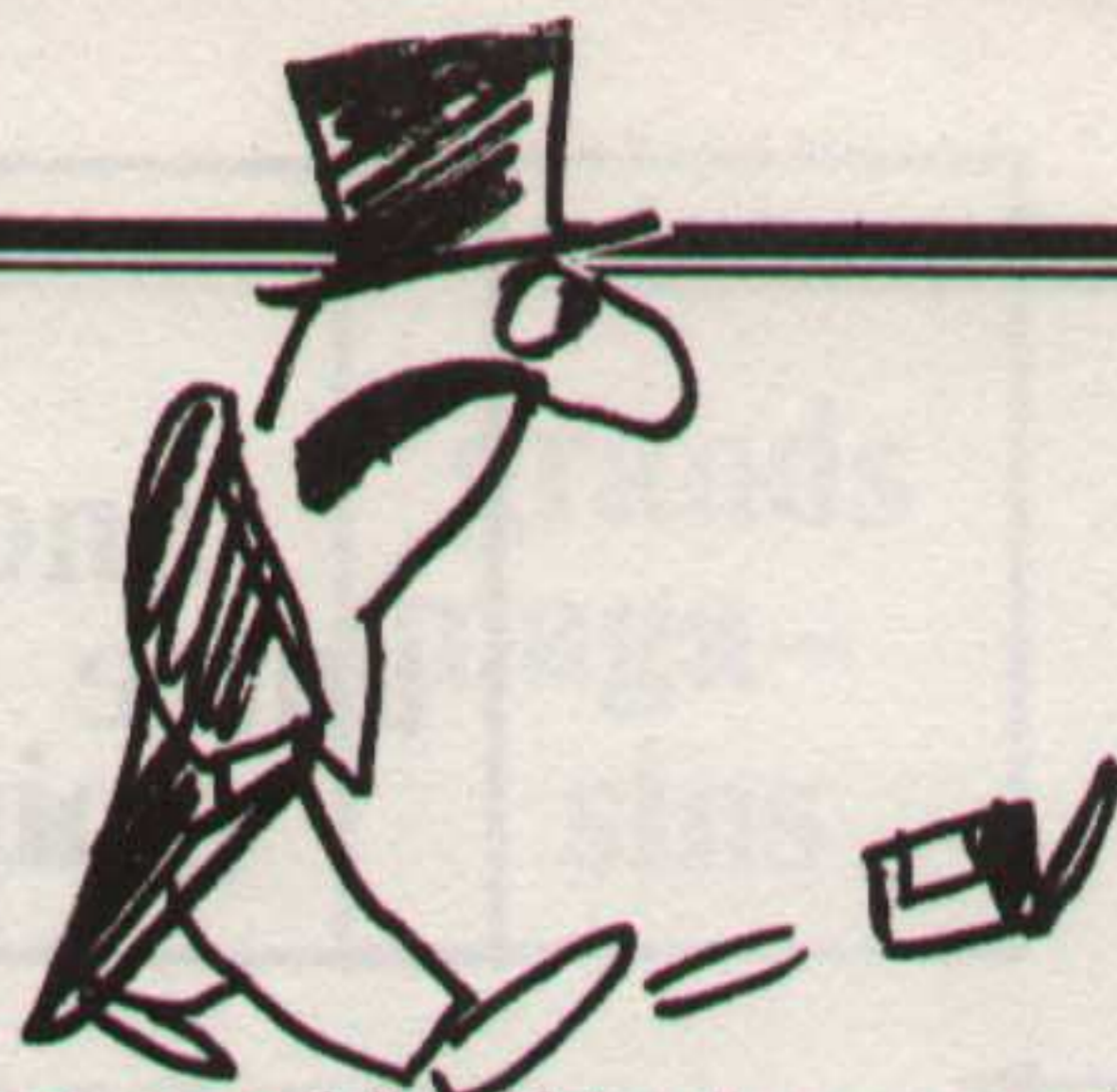
Jusqu'à présent, et surtout dans la Région parisienne, les directions syndicales ont souvent accepté le cadre des mutations. La direction CGT a signé un contrat qui accepte les « mouvements d'effectifs et les dégagements » ; par ailleurs, lorsque des mesures de mutations ont été prises à l'encontre de certains secteurs au lieu d'organiser la lutte contre ces mutations autoritaires, les bureaucraties se sont bornées à discuter sur l'amélioration des mutations (transports sur place, etc...).

Le patron a ainsi pu fermer complètement certaines usines (par exemple Courbevoie) sans qu'une lutte d'ensemble n'ait lieu.

Face à cette situation :

Les militants de la Taupe Rouge se sont battus et continueront à se battre pour que les bagarres ne se fassent pas à reculons ; au lieu d'accepter dès le départ le cadre des mutations, il faut organiser la mobilisation pour que ceux qui refusent les mutations soient soutenus

tout de suite!



dans la lutte par l'ensemble des travailleurs.

Ceci est d'autant plus important aujourd'hui que de plus en plus, les travailleurs ne veulent pas entendre parler de mutations :

- parce qu'ils ont compris que le jeu du patron consistait à les écœurer : certains travailleurs ont été contraints de changer d'usine 2 ou 3 fois en 2 ans !

- parce que la lutte des Lips a fait comprendre à beaucoup de travailleurs que les licenciements n'étaient pas une fatalité et qu'il était possible de les empêcher.

- enfin, parce que beaucoup refusent de quitter la SNIAS aujourd'hui, étant donné que l'importance du chômage en France rend quasi impossible de retrouver du travail.

Il est donc possible de lutter et de faire reculer le patron sur les mutations.

La lutte des travailleurs de Toulouse à la fin septembre l'a montré : **8 travailleurs ont refusé leur mutation autoritaire à Marignane** ; le patron les a licenciés pour rupture de contrat. Alors la lutte a démarré avec l'ensemble des travailleurs des 3 usines de Toulouse (8 000 travailleurs), sous forme de **grève avec occupation des locaux**.

Grâce à cette lutte, les travailleurs ont remporté une victoire partielle : les 8 licenciements ont été annulés et le patron s'est engagé à ce qu'il n'y ait plus de mutations : **il n'y aura que des déplacements, de durée limitée, avec garantie de retour**.

Après la lutte ont été mis sur pied dans les ateliers des comités de vigilance sous forme de coordinations inter-syndicales CGT-CFDT. La Taupe Rouge est intervenue pour que ces comités de vigilance soient des canaux de mobilisation et mènent une agitation permanente pour que les luttes puissent se développer dès le premier mauvais coup du patron.

Ainsi, dans la lutte contre les mutations, ce qui est essentiel, c'est l'unité des travailleurs, car c'est dans ce domaine que la politique de division des patrons joue à plein. **Les luttes secteur par secteur ou celles qui ne concernent que les ateliers touchés par les mutations ne permettent jamais de faire reculer les patrons.**

II - PARTAGE DU TEMPS DE TRAVAIL REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL A 35 H PAR SEMAINE SANS DIMINUTION DE SALAIRE

La bagarre sur « Non aux licenciements. Non aux



mutations» est essentielle. Mais elle ne peut être la seule : il est nécessaire de ne pas se limiter à des mots d'ordre qui remettent radicalement en cause la logique patronale, mais à un niveau défensif seulement.

Dans une situation où les plans de charge sont réduits, et où cela sert de justification au patron pour muter et supprimer des emplois, nous devons dire :

Nous n'avons pas à faire les frais de la concurrence capitaliste ; pour annuler les licenciements, partage du temps de travail entre toutes les mains.

Dans cette logique, le plus clair aujourd'hui aux yeux des travailleurs, c'est d'avancer **les 35 heures. Pourquoi ?**

1) Les problèmes de l'emploi ne sont pas seulement liés aux difficultés du Concorde. Ils sont dus à la politique de rationalisation menée dans tous les secteurs.

Face à cette situation, la réduction massive du temps de travail, permet d'employer tous les travailleurs de la SNIAS, sans démantèlement ni licenciements.

2) Le mot d'ordre de 35 heures est un mot d'ordre qui doit être avancé dans toutes les usines.

En effet, il ne s'agit surtout pas de proposer le partage du temps de travail uniquement dans les usines qui ont des plans de charge réduits. Proposer une échelle mobile des heures de travail usine par usine serait une absurdité, car cela aboutirait à ce que certaines usines comme Bordeaux, continuent à travailler 42 H 30 par semaine, alors que d'autres (comme Meaulte où on doit supprimer 87 % des effectifs) ne feraient que 10 heures !

C'est pourquoi nous devons dire : pour refuser de faire les frais de la crise capitaliste, partageons le travail entre toutes les mains ; la revendication de 35 heures est la concrétisation d'un tel mot d'ordre, au niveau national.

Une telle revendication permet de mener des luttes offensives sur le problème de l'emploi ; elle permet une riposte d'ensemble des travailleurs de l'aéronautique sur un même mot d'ordre, elle est une réponse concrète au plan de licenciements national. **Elle permet d'unifier tous les travailleurs pour un même objectif de lutte.** Ce mot d'ordre n'est pas utopique en soi : l'annonce des 6 000 suppressions d'emploi a provoqué la colère de l'ensemble des travailleurs. Il est nécessaire de répondre avec la même ampleur que le plan patronal. Ou alors, autant dire qu'il est utopique de vouloir lutter contre les 6 000 suppressions d'emploi !

A la SNIAS comme ailleurs, les patrons répondent par des arguments du type : on n'a pas les moyens. C'est vrai que formellement il n'y a pas de bénéfices à la SNIAS ; mais ceci est du au fait que la SNIAS sert de vache à lait à l'aéronautique privée, et en particulier Dassault : études et recherches faites gratuitement pour Dassault, sous traitance de certaines parties du Mirage toujours réalisées à perte, etc...

La comptabilité est truquée, et donc les

une
autre
voie

nationalis de la néo

travailleurs ne peuvent croire sur parole les arguments sur les difficultés financières.

Au contraire, à la SNIAS comme partout, la productivité a considérablement augmenté. Il est donc d'actualité de revendiquer aujourd'hui les 35 heures alors que déjà en 1936, les 40 heures avaient été obtenues.

III — POUR UN AUTRE MODE DE GESTION DE L'INDUSTRIE AERONAUTIQUE

La crise de l'aéronautique n'est pas un mythe ; mais c'est une crise directement provoquée par l'anarchie capitaliste : la concurrence effrénée que se livrent les constructeurs et la politique malthusienne dans le domaine des transports aériens (limitation du nombre des voyageurs par le prix des voyages en avion) ont pour résultat direct la crise actuelle. La politique des licenciements est donc la conséquence directe de la politique du profit maximum (à laquelle n'échappe pas la SNIAS même si elle est nationalisée...).

A cette politique patronale, le PCF répond en proposant une autre politique aéronautique : développer Concorde (pour lequel un marché existe : celui des gens pressés...), Airbus, etc...

Le PCF répond donc en terme de contre-plan, de solution industrielle valable dans le système actuel.

Nous pensons que nous n'avons pas à entrer dans cette logique, car les travailleurs n'ont pas à dire au patron comment les exploiter le mieux. Or proposer une solution pour l'aéronautique, dans le système du profit, revient à ça. Les marxistes-révolutionnaires ne rentrent pas dans cette logique là :

Nous combattons pour un système qui satisfait les besoins de tous : dans l'aéronautique, cela veut dire développer les transports aériens de masse ; cela est contradictoire avec la logique actuelle du profit : certes la bourgeoisie investit aujourd'hui massivement dans les gros porteurs (Boeing 747, DC 10, etc...), mais un véritable transport aérien de masse suppose que la possibilité soit donnée aux travailleurs d'utiliser régulièrement l'avion comme moyen de transport, ce qui ne peut être le cas dans le système actuel.

Nous combattons pour un système où ce sont les travailleurs qui décideront ce qu'ils produisent et comment ils le produisent. Dans le système actuel, des milliards sont investis dans un avion, puis sa fabrication est quasi arrêtée ! Pour éliminer cette gabegie, c'est un système entièrement différent qu'il faut : un système où le critère du profit n'existe plus, où les travailleurs ne sont plus des pions qu'on exploite avant de les licencier, mais où ils sont à la fois les acteurs et les décideurs.

Pour obtenir cela, il faut détruire le capitalisme. Pour apporter une solution à la crise de l'aéronautique, il faut un gouvernement fait par et pour les travailleurs. ■

A travers la lutte de Néogravure, se pose une question concentrée dans bien d'autres luttes depuis la rentrée : comment riposter quand un patron met la clef sous le paillason ? Comment riposter au chantage traditionnel : si vous voulez qu'un autre industriel prenne en main votre usine, il faut être raisonnables !...

Face à ce chantage cynique tenu par les d'Ornano, les travailleurs de la Néo avaient deux solutions :

— **soit accepter de fait les critères de rentabilité capitaliste** : ce qui voulait dire rechercher les meilleures « solutions » pour un redémarrage de l'entreprise, tout en cherchant à « limiter les dégâts » pour les travailleurs. C'est ce qu'a fait la FFTL en expliquant que l'Etat devait faire un geste pour aider les capitalistes qui reprendraient l'usine (allègements fiscaux, etc...) et que, du côté syndical, on serait prêt à y mettre du sien. Nous avons vu jusqu'où pouvait conduire l'engrenage de la « bonne » gestion capitaliste.

— **Soit refuser de se placer sur le terrain du patronat**, en affirmant clairement dès le début : « notre préoccupation, ce n'est pas de trouver un nouvel acheteur à n'importe quelles conditions. C'est de maintenir notre emploi et nos acquis. Nous refusons de faire les frais de la rentabilisation capitaliste ». C'est le sens du mot d'ordre de **nationalisation de la Néogravure**, défendue dès le début du conflit, par la taupe Rouge Créte distribuée sur l'usine de Corbeil.

LA NATIONALISATION, POURQUOI ?

Avancer ce mot d'ordre, c'est montrer qu'il existe une autre perspective que l'alternative : fermeture ou licenciements ; une perspective qui peut s'expliquer très simplement : « **Il y a aujourd'hui une autre mot d'ordre qui est mis à l'ordre du jour par les propos de d'Ornano : la nationalisation des usines du trust Néogravure sans indemnisation. L'Etat se dit préoccupé de chercher des patrons pour la Néo. C'est son affaire ; pas celle des travailleurs et de leurs organisations syndicales. Les travailleurs de la Néo refusent de faire les frais de la faillite patronale. Ce qu'ils exigent, c'est le maintien de tous les emplois sur place et de tous les acquis ; si des patrons veulent acheter à ces conditions, cela les concerne. Si aucun acheteur ne se présente, alors que l'Etat nationalise la Néo pour garantir l'emploi sur place et les avantages acquis. Qu'il nationalise sans indemnisation car la Néo s'est déjà remplie les poches lors de l'absorption de Créte en 1973, où l'Etat lui avait versé 25 milliards pour préparer ses charettes de licenciements** » (Rouge n° 272, 8.11.74).

Mais cette perspective n'est pas seulement importante pour le personnel des trois usines. Par le nombre de travailleurs qu'elle emploie (6000), par la place centrale qu'elle occupe dans la branche, la Néogravure a une place stratégique dans les luttes de l'ensemble du Livre (et non un rôle prioritaire comme « **support de la pensée française** » ce qu'explique la FFTL). C'est pourquoi, dès le début, il était possible de faire de la nationalisation de Néogravure un axe de bataille qui

ation -gravure!

intéresse l'ensemble des travailleurs du Livre.

Aux dirigeants de la CGT qui se sont refusés à la faire, certains mauvais esprits ne se sont pas privés de poser la question :

Pourquoi, vous qui défendez la nationalisation de Dassault et de la C.i.i., avez-vous dit non à celle de Néogravure ? Est-ce parce qu'elle ne figurait pas dans la liste prévue par le Programme commun ? Autant dire qu'on subordonne les luttes ouvrières aux accords électoraux... Etes-vous contre la nationalisation de Citroën, qui n'était pas « prévue au programme » et que, pourtant, le PC et le PS viennent de réclamer ?...

NATIONALISATION : OUI MAIS LA SEULE VÉRITABLE GARANTIE, C'EST LA MOBILISATION ET LE CONTRÔLE DES TRAVAILLEURS !

Aux patrons, qui proposent le choix entre fermeture ou « partage des sacrifices », la meilleure réponse c'est effectivement de réclamer la nationalisation, sans un sou d'indemnité. Mais la nationalisation n'est pas à elle seule une garantie. Loin de là. Dans le Livre par exemple, à la libération, des nationalisations ont eu lieu : la SNEP (Société nationale des Entreprises de Presse) s'est constituée à partir des imprimeries nationalisées pour collaboration. Aujourd'hui, elle est devenue une véritable peau de chagrin. Sur Paris : une seule entreprise, lui appartient encore : Paul Dupont. Les autres (Imprimerie Molière à Lyon, Hénon à Paris...) ont fermé leurs portes. Et même chez Paul Dupont, des menaces sur l'emploi existent.

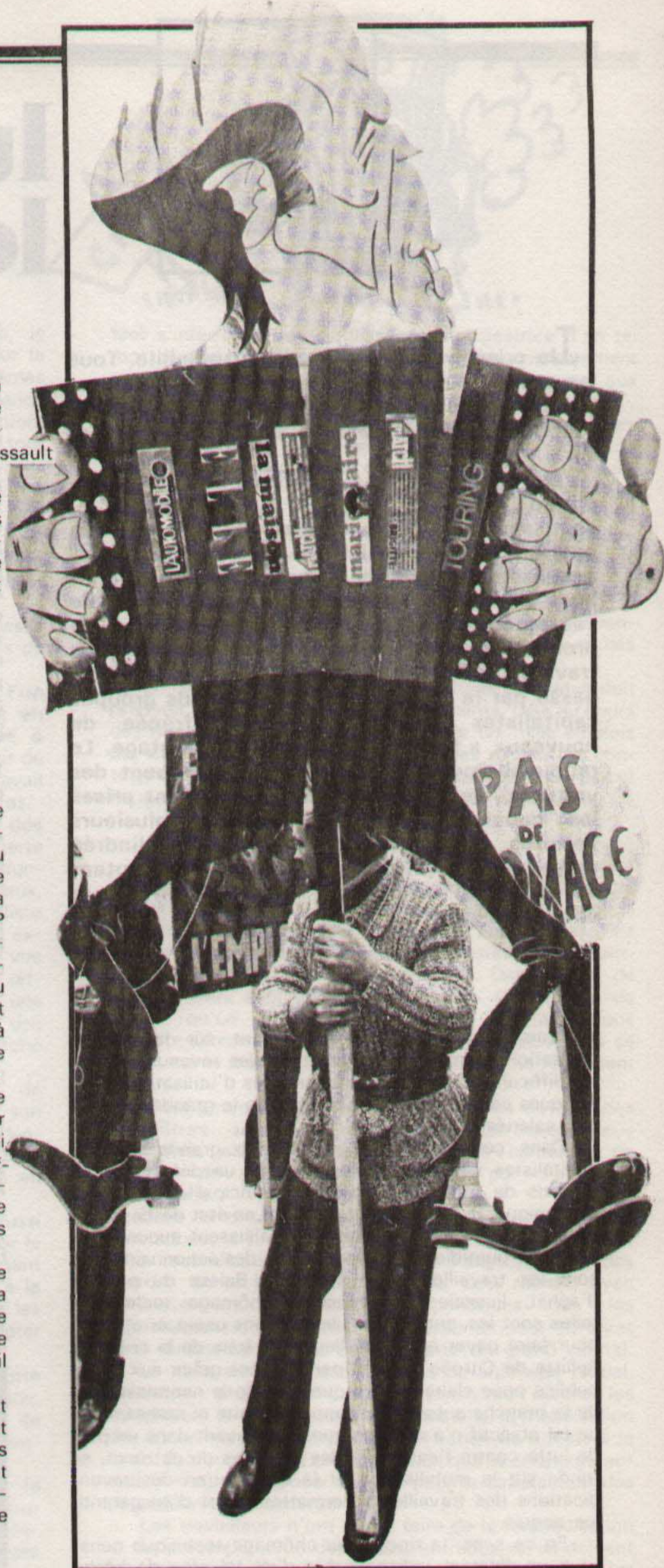
Entreprise nationalisée, la SNEP devait être soumise aux critères de rentabilité capitaliste. En 70, Taittinger fait voter un amendement sur le statut de la SNEP qui stipulait 1) qu'elle ne prenne plus d'entreprises en difficulté, 2) qu'elle se débarrasse des entreprises non rentables. Ce qui fut fait : les travailleurs de l'Imprimerie Nationale, ouvriers de l'Etat, sont aujourd'hui menacés d'un projet de « décentralisation ».

Une entreprise nationalisée n'est pas un îlot de socialisme : Renault, la SNIAS, SNCF montrent que la nationalisation en système capitaliste n'est **jamais** une garantie en soi. L'Etat bourgeois, dans ses entreprises, se comporte comme n'importe quel patron individuel : il cherche à rentabiliser.

C'est pourquoi la bataille pour la nationalisation est inséparable de celle pour le **contrôle ouvrier**. Ce n'est que s'ils s'organisent pour imposer leur contrôle sur les conditions de travail, les horaires, pour imposer le droit de veto sur tout licenciement, toute mutation de personnel, qu'ils pourront garantir réellement le maintien de l'emploi et des avantages acquis.

DESIGNER CLAIREMENT L'ADVERSAIRE

Avancer le mot d'ordre de nationalisation, ce n'est pas critiquer une mauvaise gestion, au nom d'une meilleure dans le cadre du même système. C'est montrer



que non seulement la lutte est engagée contre un patron individuel mais aussi qu'on met directement en cause le gouvernement et sa politique : celle du 6^e Plan, celle des licenciements massifs et des cadeaux aux capitalistes. Il s'agit de démasquer ses allures de faux arbitre, de désigner clairement l'adversaire. ■

auto-
mobile

lutte contre le chômage

La crise frappe l'industrie automobile. Tous les producteurs capitalistes, en Europe comme aux Etats-Unis, sont atteints par des baisses de production qui de 73 à 74 varient entre 20 et 40 %.

La logique même du système capitaliste explique cette crise. Les capitalistes n'investissent ni pour donner du travail aux ouvriers, ni pour satisfaire des besoins : ils investissent pour faire du profit. Ainsi, pendant les dernières années, les patrons de l'automobile ont augmenté leur capacité de production et aggravé l'exploitation des travailleurs. Cette course implacable au profit passe par la concurrence entre grands groupes capitalistes et la recherche effrénée de nouveaux « trucs » pour vendre davantage. Le renouvellement de plus en plus fréquent des voitures, les nouvelles habitudes qu'ont prises les couches aisées de posséder plusieurs voitures, l'augmentation de la cylindrée moyenne des voitures vendues ont été autant de facteurs permettant l'accélération de la course au profit.

Mais tout cela bute maintenant sur la relative saturation du marché compte-tenu des revenus actuels, les difficultés de plus en plus grandes d'utilisation et les attaques contre le pouvoir d'achat de la grande majorité des salariés.

Dans cette situation, même des grands groupes capitalistes vacillent. Citroën connaît un déficit de 100 millions de francs par mois. Le principal constructeur britannique, BLMC, est pratiquement en état de cessation de paiement. Ces difficultés ne rejaillissent aucunement sur la vie quotidienne des patrons et des actionnaires : ce sont les travailleurs qui trinquent. Baisse du pouvoir d'achat, licenciements massifs, chômage technique : telles sont les armes dont les patrons usent et abusent pour faire payer aux travailleurs les frais de la crise. La faillite de Citroën racheté par Peugeot grâce aux fonds publics pose clairement la question de la nationalisation de la branche automobile sans indemnité ni rachat. Mais un tel objectif n'a de sens que s'il s'inscrit dans un plan de lutte contre l'ensemble des attaques du patronat, se fonde sur la mobilisation et la satisfaction des revendications des travailleurs permettant ainsi d'en garantir les acquis.

En ce sens, la riposte au chômage technique constitue un élément indispensable d'un tel plan de lutte.

LA POLITIQUE PATRONALE DE CHOMAGE TECHNIQUE

Le chômage technique constitue l'une des formes d'attaque les plus pernicieuses contre les travailleurs de

l'automobile: En France, plus de cent mille travailleurs ont été contraints d'arrêter le travail entre un et dix jours au cours des dix premiers mois de l'année 74. En Allemagne, Volkswagen chôme une semaine par mois depuis août. En Italie, la semaine de travail a été ramenée de 40 à 24 H jusqu'en décembre 74 à Fiat.

Ce chômage technique n'est pas payé complètement par le patronat : il s'en déduit donc une pression très forte sur les salaires. Les règlements varient selon les entreprises mais partout, jours chômés signifient diminution des salaires. A Renault, 66 % des salaires sont versés les jours chômés. A Ford, Bordeaux, c'est seulement 40 % du salaire qui sera versé lors des trois semaines de chômage du mois de décembre. A Citroën, la hausse des salaires est évaluée pour 1974 à 3-8 %, ce qui représente une baisse de pouvoir d'achat de 14-9 % pour la même période. C'est ainsi un bon moyen pour le patronat de rogner sur les salaires et par là-même d'accroître les profits.

Ce chômage technique vise aussi à démoraliser les travailleurs en vue d'attaques encore plus sérieuses telles des décisions de licenciements. Le chômage technique est aussi entouré d'un verbiage alarmiste de la direction des entreprises qui effectue un véritable chantage à la crise sur le dos des travailleurs. Les jours chômés dans l'optique de cette démoralisation, visent à diviser le personnel : il y a ceux qui sont victimes du chômage technique et il y a les autres. Ainsi dans les usines de Renault-Billancourt, une moitié des ouvriers a été obligée de chômer au cours du mois de novembre. Les critères de choix étaient simples : les départements aux traditions de lutte les plus combatives étaient visés. Si Billancourt a été choisie pour cette sélection sordide, c'est bien en fonction du rôle joué par Billancourt dans le cours des luttes. Alors que les jours chômés étaient annoncés, la CGT a avancé des chiffres significatifs : avec deux mille travailleurs en moins, la production de Billancourt avait augmenté au cours des neuf premiers mois de 74 pour 24,3 % pour Renault 4 et 14,6 % pour les Renault 6. Autrement dit, la productivité des travailleurs a considérablement augmenté, notamment grâce à l'augmentation des cadences. Cela n'empêche pas la Régie Renault d'imposer à ces mêmes travailleurs, en fin d'année, des jours chômés !

Derrière les jours chômés comme derrière l'augmentation des cadences, il y a une même logique, celle qui consiste à vouloir faire travailler le « matériel humain » au



technique



rythme des affaires de l'entreprise. En ce sens, le chômage technique n'est pas un moyen d'endiguer le chômage complet comme le prétendent les bonnes âmes patronales. Le chômage technique est la conséquence directe pour le patron de ses difficultés de production, quand les difficultés augmentent, le patron passe tout aussi directement à la seconde étape, celle des licenciements.

De fait, les statistiques, qui récapitulent au plan national le nombre de jours chômés, le montrent clairement: **l'augmentation du montant des jours chômés devance toujours de quelques mois l'augmentation du nombre des chômeurs.**

C'est pourquoi la bataille contre le chômage passe nécessairement par la lutte contre toutes les formes de chômage technique.

La riposte des travailleurs doit s'attaquer à l'un des axes principaux de la politique patronale en matière de chômage technique, celui qui vise à diviser les travailleurs. Pour combattre cela, il s'agit de se battre autour du mot d'ordre de répartition du travail entre les mains de tous, sans diminution de salaires.

a) La question de la réduction et du contrôle des cadences doit être mise au premier plan, en cette période où le patronat parle de réduction de la production. Face aux discours gouvernementaux et patronaux, demander une augmentation de la production capitaliste qui immanquablement conduit à une aggravation de l'exploitation, constitue une fausse réponse du point de vue de l'intérêt des travailleurs. Profiter de la situation difficile du patronat de l'automobile pour imposer une réduction des cadences, c'est signifier que l'intérêt des travailleurs n'est pas compatible avec la bonne marche des affaires de l'entreprise.

Soulever cette revendication permet aussi de démasquer une partie du bluff patronal dans son chantage à la crise. Dévoiler l'augmentation des cadences sur les chaînes de montage à Renault-Billancourt permet de montrer les véritables raisons de la mise en chômage technique dans cette même usine.

Discuter de cette revendication permet aussi d'envisager la prise en charge effective de la lutte par les petites concentrations de travailleurs. Cela est important car aujourd'hui, le chantage patronal se conjugue à la passivité des directions syndicales qui n'offrent pas les perspectives permettant aux travailleurs de surmonter leur incontestable sentiment actuel de crainte.

C'est enfin, permettre d'avancer des formes de lutte tournant autour de la désorganisation de la production.

b) La répartition du travail entre les mains de tous exige de reformuler toute une série de revendications portant sur le temps de travail.

Le retour immédiat aux 40 Heures, la popularisation des trente-cinq heures de travail pour tous, constituent ainsi une riposte aux jours chômés.

La revendication de cinquième semaine de congés payés a été mise en avant par les organisations syndicales à Renault. Une telle revendication a une importance conjoncturelle dans cette entreprise, car la direction a jugé astucieux d'associer les jours chômés aux fêtes de Noël.

Les revendications sur la retraite à soixante ans sont mises centralement en avant par les confédérations. Il

faut s'interroger sur la puissance mobilisatrice d'un tel mot d'ordre dans la perspective d'unifier concrètement tous les travailleurs face au chômage technique et aux licenciements.

c) La question du paiement intégral des jours chômés, comme celle de la réduction du temps de travail sans diminution de salaire ne peuvent être considérées comme secondaires alors que l'offensive patronale aboutit pratiquement à des diminutions de salaires très importantes. Mais la mobilisation ouvrière ne se recomposera que sur des objectifs articulant la lutte contre la diminution des salaires à celle portant sur la réduction du temps de travail.

Ces propositions ne sauraient être avancées indépendamment de la crise qui va s'approfondir au cours des prochains mois dans l'industrie automobile.

En ce sens, la lutte contre le chômage technique doit préparer à la lutte contre les licenciements. Déjà au cours des premiers mois de l'année, plus de dix mille emplois ont été supprimés dans l'industrie. Des milliers de contrats de travailleurs immigrés ont été rompus à Citroën et Peugeot notamment.

En ce sens, la lutte contre le chômage technique doit préparer à la lutte contre les licenciements. Déjà au cours des premiers mois de l'année, plus de dix mille emplois ont été supprimés dans l'industrie automobile. Des milliers de contrats de travailleurs immigrés ont été rompus à Citroën et Peugeot notamment. Des milliers de licenciements sont annoncés à Citroën. Cela risque de n'être qu'un hors d'oeuvre. Les restructurations Peugeot-Citroën d'un côté, Berliet-Saviem de l'autre se feront sur le dos des travailleurs si ceux-ci ne réagissent pas.

C'est pourquoi la revendication du droit de veto des travailleurs sur les licenciements correspond aux nécessités objectives des intérêts de centaines de milliers de travailleurs concernés par l'industrie automobile.

Dans la crise que traverse actuellement l'industrie automobile, la prise en charge par les travailleurs d'une telle revendication débouche sur l'expropriation des patrons de la branche automobile. Cela montre avec évidence les responsabilités politiques que les organisations ouvrières devraient assumer pour affronter ainsi directement l'Etat et le pouvoir du grand capital.

La mise en échec des mesures de chômage partiel, première phase de l'attaque patronale contre les travailleurs de l'automobile, suppose ainsi la mobilisation des travailleurs autour d'un plan d'action de riposte à la crise. A la logique du profit qui explique le chômage actuel, il s'agit d'opposer la lutte pour la satisfaction des revendications ouvrières.

Les travailleurs n'ont rien à faire de la rentabilisation et de la compétitivité de l'industrie française, ils doivent les combattre. Ils n'ont pas non plus à suggérer les solutions qui permettraient aux affaires capitalistes de mieux tourner. Ainsi face à la baisse de la production, la lutte doit se mener, non pour l'augmentation de la production capitaliste, mais pour la réduction massive du temps et de l'intensité du travail.

accords chô- mage

des accords en trompe

L'accord signé le 14 octobre dernier entre les dirigeants du CNPF et ceux des organisations syndicales ouvrières (CGT, CFDT, FO, CFTC, et CGC) a été salué avec tellement de satisfaction par le gouvernement et la presse patronal que les travailleurs sont en droit de s'interroger sur ce magnifique cadeau. Les bonzes syndicaux, tout en le signant ont été loin de manifester le même enthousiasme. Séguy lui-même a déclaré qu'il valait mieux des salariés au travail que des chômeurs bien assistés.

Dénommée officiellement « allocation supplémentaire d'attente aux licenciés pour motif économique » elle a été présentée dans les grands titres de la presse comme devant assurer 90 % du salaire pendant un an.

Nous allons voir au juste ce qu'il en est, en l'examinant article par article.

L'article 1 stipule que l'allocation a pour but de venir en aide « aux salariés licenciés pour motif économique d'ordre conjoncturel ou structurel, y compris dans le cas d'un règlement judiciaire ou d'une liquidation de biens ».

1. Objet

Une allocation supplémentaire d'attente est créée.

Cette allocation a pour but d'apporter aux licenciés pour motif économique d'ordre conjoncturel ou structurel, y compris dans le cas d'un règlement judiciaire ou d'une liquidation de biens, une aide au reclassement lorsque le licenciement n'a pu être évité et que le reclassement n'est pas assuré immédiatement.

Elle leur garantit le maintien de leur rémunération antérieure pendant une période maximale d'une année lorsque, malgré leurs efforts et ceux des organismes qui doivent concourir à leur reclassement, ils sont encore dans l'attente de celui-ci.

qui sont les plus extensibles et les plus incontrôlables. En spécifiant « conjoncturel ou structurel » le texte n'apporte guère plus de précisions. Par contre ce qui est nouveau et précis, c'est la référence au règlement judiciaire et à la liquidation des biens. En l'acceptant, le patronat tire la leçon de la lutte des Lip, de celle des travailleurs de Rateau, de la Néogravure et encore aujourd'hui de Titan-Coder. Il préfère payer que de risquer des mobilisations ouvrières.

L'article 2 indique que le nouveau régime fonctionne dans le cadre des structures de l'UNEDIC (Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) qui est l'organisme fédérateur des ASSEDIC (associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce)

L'article 3 précise que pour bénéficier de l'allocation, il faut que le motif de licenciement soit attesté par l'inspecteur du travail,

— avoir appartenu pendant 6 mois au régime UNEDIC au cours des 12 mois précédant la date du licenciement, ou, pour les travailleurs saisonniers, avoir travaillé 1000 heures au cours des 12 mois; les allocations à la charge de la Sécurité sociale (maladie) ou de F.P.A. (Formation professionnelle des adultes) étant prises en compte.

— être âgé de moins de 60 ans
— être apte au travail
— être inscrit comme demandeur d'emploi
— ne pas être en chômage saisonnier

— ne pas avoir refusé, sans motif valable de suivre une formation professionnelle proposée soit notamment par l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) ou par l'APEC (l'Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens)
— ne pas avoir refusé, sans motif valable un emploi offert.

Ces dispositions ne présentent rien de nouveau.

3. Bénéficiaires

3.1. Champ d'application
Le régime est applicable aux salariés relevant du régime d'allocations spéciales de chômage et qui répondent aux

conditions d'ouverture du droit visées au 3.2. ci-après.

3.2. Conditions d'ouverture du droit

Les salariés doivent remplir les conditions suivantes :

3.21 — Etre licencié pour un motif économique d'ordre conjoncturel ou structurel entraînant suppression d'emploi ; le motif du licenciement devra être attesté par l'inspecteur du travail ; (3)

3.22 — Avoir appartenu pendant 6 mois au régime d'allocations spéciales de l'UNEDIC au cours des 12 mois précédant la date de rupture du contrat ;

3.23 — Etre âgé de moins de 60 ans à la date de rupture du contrat ;

3.24 — Etre physiquement apte à l'exercice d'un emploi ;

3.25 — Etre inscrit comme demandeur d'emploi ;

3.26 — Ne pas être en chômage saisonnier ;

3.27 — N'avoir pas refusé, sans motif valable, de suivre une formation professionnelle proposée notamment par l'ANPE (4) ou par l'APEC (5)

3.28. — N'avoir par refusé, sans motif valable, un emploi offert notamment par l'ANPE et répondant aux conditions prévues au 2° de l'article 4 du décret du 25 septembre 1967 (6)

L'article 4 relatif à la durée de l'allocation précise d'une part que l'allocation est versée pour une période d'un an, mais d'autre part, qu'à l'expiration du 3ème mois, du 6ème mois et du 9ème mois, le dossier de chaque bénéficiaire est examiné par une commission paritaire qui, compte tenu des efforts de reclassement de l'intéressé et des offres d'emploi qui lui auront été faites, et des stages de formation professionnelle décidera de maintenir ou de supprimer l'allocation.

Le professeur J.J. Dupeyroux, spécialiste du droit du travail n'a pas manqué de faire remarquer « qu'il suffisait qu'au sein de la commission composée pour moitié de représentants de salariés et de patrons, que

De toujours, les patrons soucieux de conserver la liberté de licencier ont invoqué les motifs économiques

l'oeil

les voix se partagent rigoureusement, ou pire, qu'un seul des délégués syndicaux balance, pour que le chômeur perde ses droits à l'allocation ».

Quant au montant de l'allocation, il permet de compléter les allocations déjà existantes pour atteindre 90 % du salaire « de référence en vigueur des ASSEDIC », ce dernier est le salaire journalier moyen perçu au cours des trois derniers mois d'activité dans la limite de 27.840 f par trimestre, soit 9.280 F par mois. Au maximum 90 % du salaire de référence seront donc égaux à 8.352 F par mois.

Les autres articles de l'accord ne font qu'harmoniser les modalités de versement de la nouvelle allocation avec le régime ASSEDIC.

La nouvelle disposition concerne environ 13.200.000 travailleurs, français et immigrés, c'est-à-dire le secteur privé. En sont cependant exclus les gens de maison d'une part, et d'autre part les dockers et certaines catégories du bâtiment qui connaissent des régimes particuliers. Dans l'immédiat, compte-tenu des statistiques imprécises du nombre des chômeurs, entre 130 et 150.000 devraient en bénéficier.

Il est clair que le gouvernement a voulu obtenir un effet publicitaire quelques semaines avant les grandes mobilisations de novembre, et que par ailleurs le patronat cherche à vouloir faire avaler plus facilement la pilule des licenciements. Ils entendent désamorcer les luttes de plus en plus dures contre les licenciements, objectifs de lutte que l'on n'avait jamais connus dans le passé. Les salaires, les conditions de travail, la solidarité envers un militant étaient dans l'ordre les motifs de grève qui revenaient le plus souvent. Nous sommes aujourd'hui entrés dans une période où l'insolence ouvrière « n'a plus de limites ». ■

la roche- sur-yon

grands
maga-
sins

Grève de la Roche-sur-Yon (17 septembre-mi-octobre). Interview pour le Cahier de la Taupe n° 2 d'un militant CFDT, délégué du personnel, à la 3^e semaine de grève.

“D

ans le magasin, il y a 104 personnes, y compris la direction et les employés, avec une vingtaine de cadres et d'agents de maîtrise. Nous sommes 65 en grève. Pour ceux qui sont non-grévistes, on peut expliquer leur attitude facilement : soit ce sont des personnes qui ont des revenus extérieurs à la Coop, qui travaillent à côté, soit des gens pour qui le salaire est un simple complément aux revenus qu'ils ont par ailleurs (ceux qui ont vendu leur ferme par exemple), et qui n'ont jamais fait grève et ne la feront jamais. Quant à ceux qui sont à moitié cadres ou employés, ce sont des gens qui pensent à leur promotion et préfèrent donc se ranger du côté de la direction que des employés. C'est ça qui explique qu'il n'y ait que 65 personnes en grève sur 80 employés ouvriers — dont 90 % de femmes.

La moitié du personnel est syndiqué à la CFDT qui est le seul syndicat ; le reste est sympathisant CFDT. Mais de toute manière, syndiqué ou pas, les jours où il y a des problèmes on les défend de la même manière. Pour expliquer pourquoi la grève a éclaté, il faut voir en détail comment on est traité par la direction, au niveau des salaires, du travail, etc... Par exemple, au mois d'août, une employée de libre-service est au coefficient 129, c'est-à-dire le plus bas, qui donne un salaire net de 1103 F par mois ! Et elles sont la majorité du personnel du magasin, c'est elles qui font la mise en rayon et les boulots pénibles, aujourd'hui elles sont en grève à 75 %. 1103 F par mois, c'est peu, et en plus un homme qui effectue le même travail au sein de l'entreprise a, lui, un coefficient 170 et se fait 1250 F par mois ! Il y a entre un homme et une femme 15000 anciens francs de différence pour le même travail.

Entre les caissières et les employées, la différence de salaire est

de 78 F, et bien d'autres inégalités. Pour les horaires de travail, c'est pareil : c'est toujours les mêmes qui font les nocturnes jusqu'à 10 heures du soir. Le personnel de la cafeteria fait normalement les 3 X 8, mais il se trouve qu'une semaine il effectue deux services : celui du matin et celui du soir avec une petite coupure : ça, on n'en veut plus et on veut plus non plus que ce soit toujours les mêmes qui fassent les nocturnes.

Il y a aussi les brimades constantes, et la compression permanente du personnel : au départ il y avait 20 caissières, et on était 130 à travailler ici, mais, plus ça va, plus le travail augmente. Les caissières se retrouvent seulement 16 ou 14, le personnel du bazar est passé de 3 à 4 et à la station-service de 4 à 3. Mais le chiffre d'affaire ne cesse d'augmenter, lui ! Quand il y a des coups de bourre comme au moment des grandes fêtes, la direction embauche du temporaire ; mais par contre, quand il y a une femme enceinte ou quelqu'un en longue maladie, le personnel absent n'est pas remplacé : une caissière est prise et mise dans les rayons, une autre au bureau d'accueil, une autre à la boutique, bref, tout le personnel passe un peu dans tous les services !

Voilà tous les sujets de mécontentement — et à force de petits sujets, à force de voir les hommes et les femmes faire le même travail et ne pas être payés pareil, il n'a fallu qu'une goutte d'eau, pour faire déborder le vase, et on est partis pour :

— Une augmentation immédiate de 400 F par mois

— Une prime de transport de 50 F (le magasin est loin du centre-ville)

— L'intégralité du salaire en cas de maladie

— Le refus d'effectuer une

SNCF

→
demi-heure supplémentaire par mois pour financer le budget du CE

Cette dernière revendication a été réglée très vite lors d'une réunion des délégués du CE au cours de la grève.

Tous ces problèmes existaient depuis longtemps bien-sûr. La direction une première fois avait refusé d'en discuter, une deuxième fois elle a refusé d'en discuter avec les délégués du personnel mais voulait voir les organisations syndicales... bref on a envoyé une lettre recommandée en lui demandant une rencontre pour discuter des salaires. La réponse a été : une réunion est prévue le 30 octobre à Saintes pour réunir l'ensemble des délégués de al Coop avec la direction et en choisir cinq ou six habilités à discuter les salaires ; c'était une manœuvre pour diviser les délégués !

On a donc fait une réunion au siège de la CFDT avec l'ensemble du personnel pour voter sur l'action immédiate ou l'attente de la réunion du 30 octobre. Les absents votaient par correspondance et à 98 % c'est l'action immédiate qui a été décidée.

Nous avons alors bloqué l'entrée des magasins pour qu'aucune personne ne rentre. On ne s'est pas installés dans la galerie marchande composée de marchands indépendants parce qu'on ne voulait pas se les mettre à dos... mais en fait ils se sont quand même retournés contre nous car quand ils ont demandé des explications à la direction, celle-ci leur a répondu que s'ils n'étaient pas contents, ils n'avaient qu'à partir !

La direction refusait de nous recevoir avant le 30 octobre, alors, pour faire pression et attirer l'attention des pouvoirs publics, on est allé à la gare et on a retardé pendant 18 minutes l'express de Bordeaux, on est allé à la préfecture pacifiquement et on s'est fait foutre dehors par les flics... et enfin la direction prend un rendez-vous pour le samedi 28 à la Roche... Les sociétaires devaient être là. Mais en fait, au lieu de venir à 20 heures au magasin, comme cela avait été dit, ils firent le rendez-vous à 18 heures au théâtre municipal. On a donc délégué quatre personnes pour y aller et on s'est retrouvé devant le PDG entouré du personnel non gréviste... et une fois encore la direction affirme qu'elle ne négociera

pas et ne viendra pas à 20 heures au magasin.

La réaction du personnel est immédiate : « jusqu'ici on a toujours été pacifiques, maintenant on va occuper les locaux ». Et depuis huit jours nous occupons le local syndical, la salle de repos, la cafeteria, et nous gardons le magasin — que nous n'occupons pas. Puis, parmi toute une série d'idées, quelqu'un a lancé l'ouverture de la cafeteria. Sitôt dit, sitôt fait : nous faisons des repas de solidarité : deux entrées au choix, un plat de résistance, fromage, fruits et vin pour le prix coutant de 8 F. Généralement les militants mettent plus pour la solidarité. Les œufs, pommes de terre et la viande étaient fournis à un prix bas par les paysans-travailleurs. Le premier jour on a eu 130 repas, le deuxième jour 220, le troisième 240 et le quatrième plus de 300.

Et quand le 30 octobre est arrivé, les délégués syndicaux ont eu les propositions suivantes : augmentation de salaire de 4 % à compter du 1^{er} août (comme le personnel en avait touché 3 % seulement, il ne lui en restait qu'1 %, soit une augmentation de 68 F), une prime de transport de 23 F, la suppression du délai de carence, l'intégralité des salaires en cas de maladie, le passage des caissières du coefficient 150 à 150 + 10.

Pour l'instant, le personnel maintient sa mobilisation. Deux acomptes de 200 F chacun ont été distribués au personnel grâce aux collectes de solidarité faites dans le magasin, en ville et aussi dans les autres centres de la région. Malgré les pressions de la direction qui a envoyé une lettre au personnel, tous les grévistes réunis en A.G. où ils prennent les décisions, ont décidé de maintenir la lutte jusqu'au bout ».

extrait de
**« LA TAUPE
SUR
LES RAILS »**



**Brochure de bilan
des luttes à la sncf**



bilan des grèves de

novembre



Lorsque la grève des PTT devient massive, que les revendications sont connues des cheminots, l'action se prépare déjà : à Toulouse, huit jours avant le début de Montparnasse, « coup d'envoi » des grèves à la SNCF, les militants discutent déjà les revendications, en Assemblée générale : la tournée d'information des chantiers est mise en place...

Huit jours avant, une grève de 24 heures sur la revendication des 104 repos était suivie à 100 % à l'exploitation de Villeneuve. Elle tombait pendant la grève des contrôleurs et agents de trains de Montparnasse et Invalides...

Bien avant le lancement du mot d'ordre de grève reconductible à Montparnasse, de 48 heures en 48 heures, la combativité apparaissait réelle dans les luttes locales.

La tâche des directions syndicales CGT et CFDT (auxquelles la CFTC en déclin constant, signataire de tous les contrats, membre éminent du « cartel des jaunes » se rallie, dans le but de redorer son blason... six mois avant les élections professionnelles !) était claire dans ce cas : 1°) Avec tous les moyens du syndicat, préparer les 270.000 cheminots à la lutte : informer tous les grands centres, lancer la discussion sur les revendications, les mots d'ordre de lutte, etc... centraliser les décisions. 2°) Lancer le mot d'ordre national de grève reconductible jusqu'à satisfaction : postiers et cheminots unis pour faire céder le gouvernement, balayer les contrats pourris, arracher **les revendications communes** à plus d'un demi-million de travailleurs.

Lorsque le lundi Montparnasse et Invalides partent en grève, les fédérations « saluent » le mouvement... **mais à aucun moment ne lancent l'ordre de grève nationale.** Au niveau de certaines régions, elles déposent des préavis^o dans le but de réaliser un mouvement tournant comme en 73... les cheminots n'en tiennent pas compte, la grève s'étend.

UNE LUTTE EXEMPLAIRE : DREUX

La grève s'étend au Mans, à Rennes, à Dreux, à Montrouge, à Trappes, aux ateliers de Vitry. Dans ce contexte, les cheminots de Dreux décident l'organisation du mouvement :

• La plate-forme revendicative discutée et ratifiée par l'A.G. des grévistes :

- 1700 F salaire minimum net par mois
- 300 F pour tous
- échelle mobile des salaires appuyée sur l'indice des organisations syndicales
- suppression des abattements de zone
- les 40 heures en 5 X 8 avec deux repos accolés
- recrutement rapide des effectifs nécessaires pour aboutir à la semaine de 35 heures, sans réduction de salaire
- titularisation des auxiliaires et contractuels.

• La structuration d'un comité de grève : les délégués CGT et CFDT sont renforcés de quatre délégués élus par service. Il organise la popularisation de la grève auprès des travailleurs-usagers, organise des équipes chargées d'informer et coordonner les petits centres isolés, sans liaison directe.

• L'A.G. pose le problème des discussions-néociations avec la direction : les mandataires de l'AG des grévistes apporteront le contenu des propositions (éventuelles) qui seront acceptées ou rejetées. Les discussions sont rendues publiques : les grévistes décident.

• L'AG des grévistes, regroupant les syndiqués, non-syndiqués est **souveraine.**

La grève sera sans faille à Dreux.

DEMOCRATIE SYNDICALE, RECONDUCTIBILITE ?

Les grèves à la SNCF, du fait de l'absence, du refus des directions syndicales d'assumer la structuration nationale, seront diversement suivies. Sur Reims, une AG non préparée rassemble 19 présents. Le jeudi, on décide 28 heures de grève et la reconduction... la grève ne sera pas reconduite : les directions syndicales ne convoquent pas de nouvelle AG !

Du lundi au vendredi, centre par centre, la grève commence : à Villeneuve, les directions syndicales lancent 48 heures de grève pour le vendredi et le samedi... les ateliers ne travaillent pas le deuxième jour. L'exploitation et le triage seront seuls. A Dôle, les militants proposent des formes actives, dynamiques de grève mais on leur oppose... les incertitudes sur la durée du mouvement à Dijon ! A Dijon, durant la grève du vendredi 8 et du samedi 9, on explique que « les trains doivent rouler le 11 novembre ».

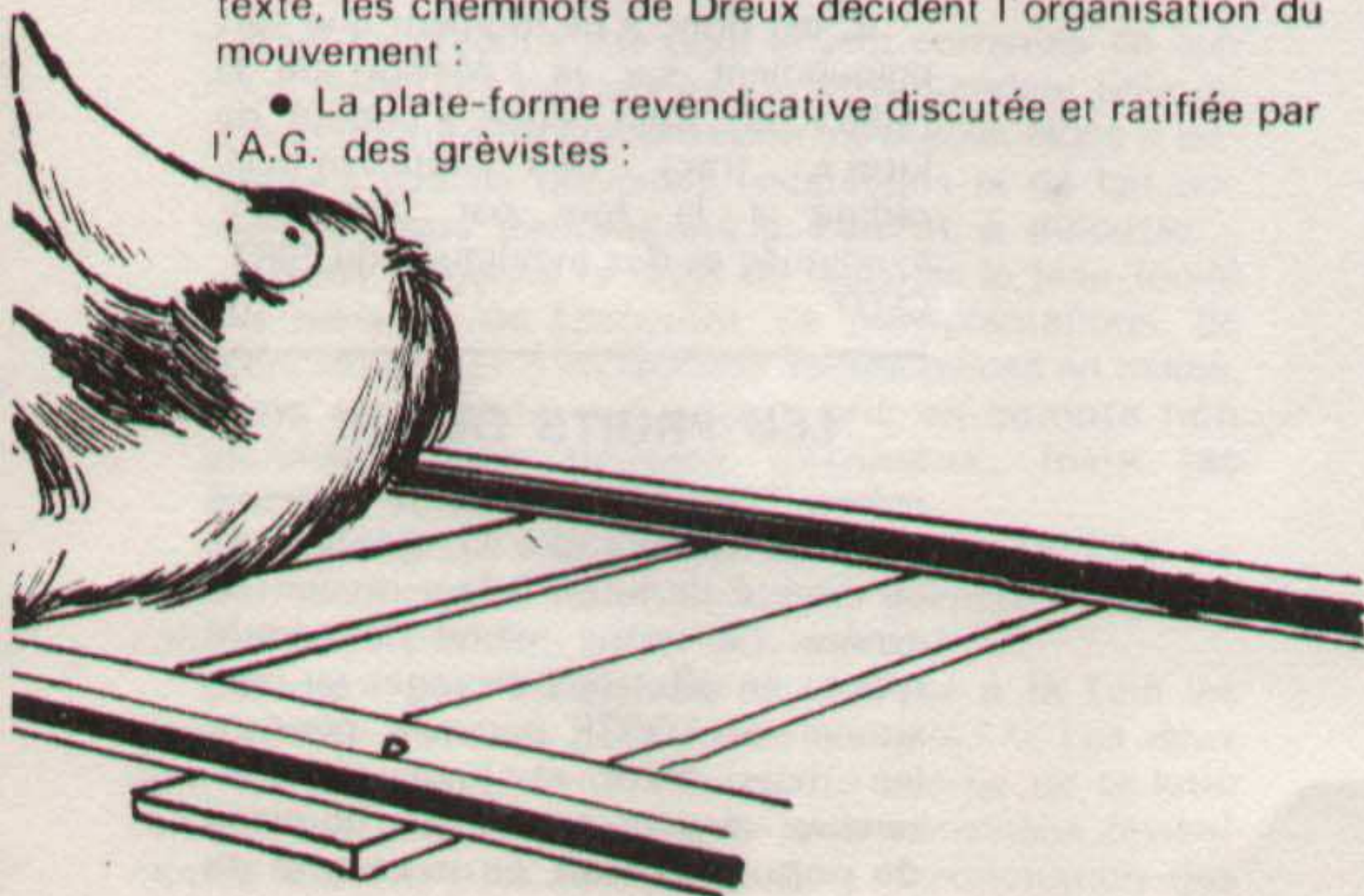
Alors que s'est-il passé ?

• 1. La combativité des cheminots s'est composée à partir de la grève massive des PTT : enfin, devenait possible un mouvement national **sur les revendications délaissées depuis 71** par les directions syndicales nationales. Partout les revendications 1700 F, 300 F, les effectifs étaient massivement acceptés.

Malgré l'absence de directives nationales, la généralisation de la grève par la base commençait.

• 2. Les consignes des secteurs, les directions syndicales locales ont laissé la possibilité de dynamiser la lutte. Partout les secteurs CGT et CFDT, **incapables de faire passer des mots d'ordre de grève de 24 heures et 48 heures**, que les cheminots n'acceptaient plus, ont avancé les 24 heures ou 48 heures **reconductibles.** L'idée de reconductibilité implique la conduite de la

E



lutte par les grévistes eux-mêmes. La reconductibilité a été comprise par les cheminots comme une possibilité d'application de la démocratie ouvrière !

• 3. Les directions syndicales locales ont trouvé le moyen de retrouver un crédit... qui n'existait plus beaucoup depuis 71 et les séries de grèves par réseau de 73. A Lyon, ceux-là même qui avaient exclu un militant révolutionnaire appellent à la lutte reconductible ! A Rouen, à l'AG de Sotteville, sur 97 votants, 52 sont pour la grève reconductible, 15 pour une lutte illimitée de type grève du zèle, 2 proposent une « lutte de type Mai 68 » 2 sont contre la reconductibilité. Au Sernam de Rouen-Droite, contre le vote à bulletins secrets, 11 cheminots se prononcent et après les 48 heures de grève, 74 votent la continuation et 74 contre.

La fraction du PCF montre **la limite qu'elle entend donner à la lutte** : aucune coordination, aucune centralisation, aucune fusion de la lutte des PTT et des cheminots pour faire céder le gouvernement. La fraction du PCF veut montrer qu'elle **ne casse pas la lutte**, mais elle entend empêcher la fusion. Le cassage qu'elle réalise à la SNCF sera beaucoup plus souple qu'en 71 :

— Tout faire pour empêcher la généralisation : à Chartres, jeudi 7, la fraction du PCF de la CGT annonce « qu'on va à la reprise » alors que le mouvement s'étend encore (jusqu'au 8 au soir) !

— A Rouen-Droite, pendant les 48 heures de grève, le dépôt sédentaire... travaille et fera 24 heures... après la reprise. Sotteville reprend malgré la consigne générale du secteur ! mais aussi, pour empêcher toute continuation au-delà de 48 heures on annonce les arrêts de la grève... ailleurs. A Caen, on annonce à 15 heures la reprise de Rouen qui ne sera votée qu'une heure plus tard !

— Dans toute une série de centres, les directions syndicales qui appelaient à la grève reconductible prolongée (Montparnasse avait lancé la grève longue, durable **sur appel du secteur**), sont appelées par la fraction du PCF centrale de la fédération à arrêter le mouvement : ainsi ceux qui, deux jours avant déclaraient la grève dure, prolongée, reconductible, viennent devant des grévistes critiques expliquer : « Il n'y a pas de combativité... mais seulement du mécontentement ». La grève reconductible c'est 48 heures puis on reprendra... plus tard ! A Lyon, on explique la grève prolongée... « C'est le harcèlement, pas la grève reconductible chaque jour... on recommencera plus tard ».

Les Taupes Rouges expliquent que la démocratie syndicale et la grève reconductible doivent non pas être simplement proclamées mais qu'une démocratie **réelle** suppose que les grévistes **contrôlent, centralisent l'information**, qu'ils connaissent en permanence **l'ensemble des données de la lutte**, qu'ils aient la possibilité de discuter les revendications et de les échanger centre à centre **pour aboutir à la plate-forme unique de tous les cheminots**.

L'AG des grévistes doit être convoquée largement, organisée. Combien d'AG convoquées à la sauvette par les dirigeants syndicaux... peu enthousiastes à l'idée de s'expliquer devant les grévistes ?

Ainsi la grève se terminait-elle le 10 novembre. Le 11 en effet, les trains « roulaient normalement ». Mais dès la fin de semaine, dans les centres, on avait assisté de la part des militants critiques, en pointe dans les luttes au refus massifs des décisions bureaucratiques : refus des votes à bulletins secrets, **qui sont le contraire de la démocratie ouvrière**, contestation des AG sabotées, dénonciation de la « trahison » du mot d'ordre de grève reconductible, dénonciation du refus de structurer la lutte, de la faire confluer avec la lutte des PTT, des travailleurs de la Fonction publique. Il y a eu à St-Lazare des cartes syndicales déchirées sous le coup de la colère. ■

ORTF

le

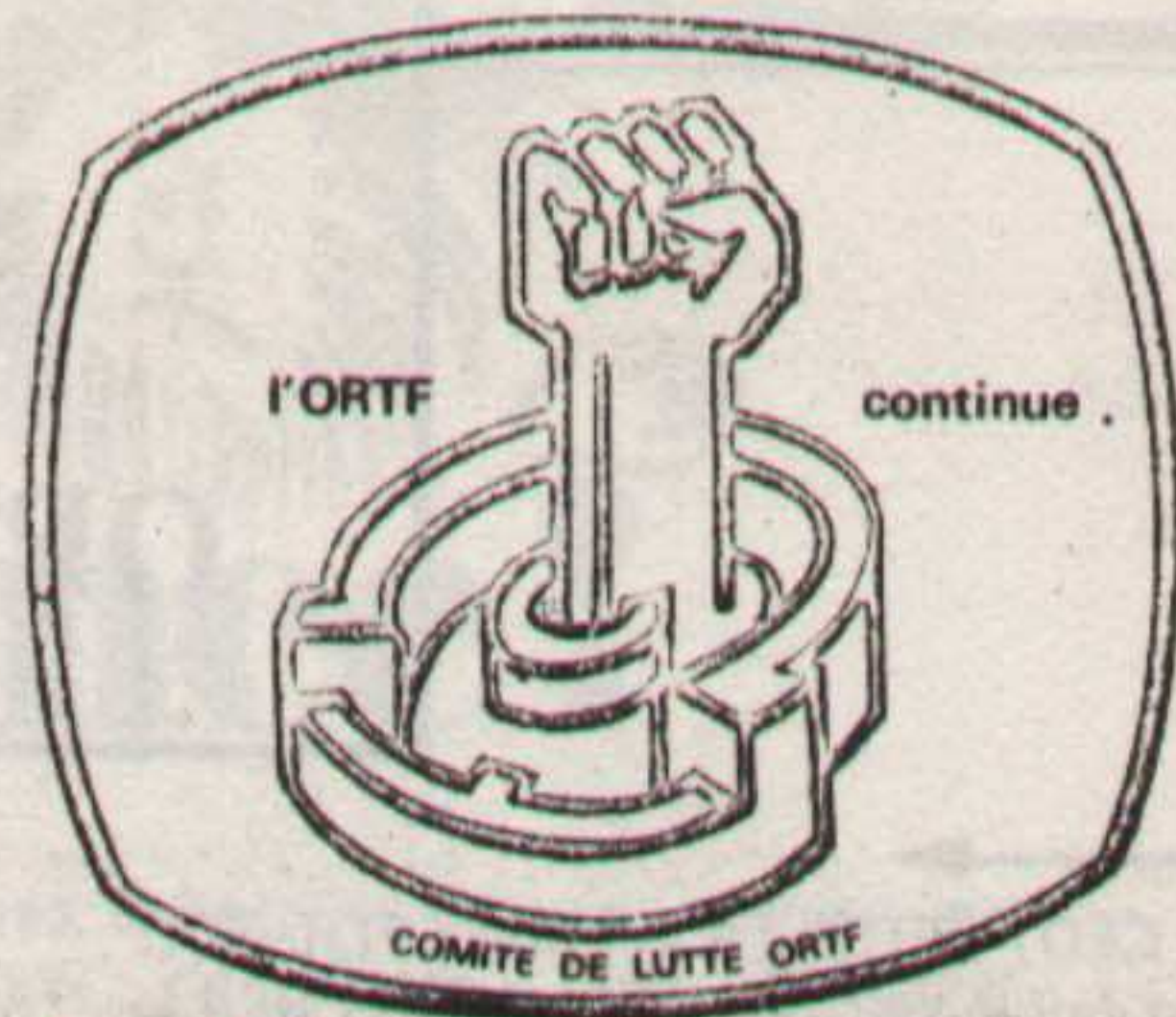
Le comité de lutte est né immédiatement après le cassage de la grève générale ORTF qui a eu lieu en octobre 74. Le 8 octobre en effet, démarrait une grève générale à durée indéterminée. Cette grève faisait suite à une série de grèves de 24h, etc... Le deuxième jour de la grève, les directions syndicales nous annoncent que le lendemain, serait organisée une consultation du personnel pour savoir si la grève devait ou non continuer, consultation à bulletins secrets. Dans certaines AG de centres et de secteurs, le personnel refuse le vote à bulletins secrets, mais l'intersyndicale fait voter les non-grévistes dans tous les secteurs et décide en plus de ne comptabiliser que les votes à bulletins secrets : **on arrive donc au résultat paradoxal où sont comptabilisées les voix des non-grévistes mais non celles des grévistes qui avaient refusé le vote à bulletins secrets !** Malgré cela, sur 4789 votants, il n'y a que 186 voix de plus de plus pour la suspension de la grève, contre sa reconduction. Voilà comment la grève a été arrêtée ! Un cassage aussi manifeste ne pouvait entraîner que dégoût et écoeurément contre les directions syndicales qui, manifestement, ne voulaient pas d'actions. Cette dernière impression était tout à fait juste, puisque c'est à la veille de la grève qu'a eu lieu un échange de lettres entre les confédérations CGT et CFDT, les deux centrales s'entendant pour « conseiller la prudence » à leurs syndicats à l'ORTF.

C'est donc à ce moment que sort uniquement sur la « Maison de la radio » un tract signé « comité de lutte », tract très anti-syndical, rédigé à la fois par des non-syndiqués et des syndiqués du SIRT-CFDT.

LES FRUITS DE LIP

Pour comprendre la création de ce comité de lutte, il faut revenir en arrière. Ce terme même de comité n'était en effet pas étranger au personnel de l'ORTF puisque, pendant les mois d'été et jusqu'en septembre, avaient existé des **comités de popularisation**, et un **comité de lutte des pigistes et**

comité de lutte ortf



A l'ORTF, la lutte contre les licenciements et le démantèlement dure depuis plusieurs mois. Au cours du mois d'octobre, après une trahison des directions syndicales, un comité de lutte se crée. Son histoire et son évolution, retracées ici en détail par le Groupe Taupe ORTF peuvent servir de base de discussions et de réflexion.

cachetiers — ces comités étant eux-mêmes l'expression d'un **besoin**, certes, mais aussi de la **réflexion engendrée par l'expérience des Lip**. De cette lutte des Lip répercutée nationalement, on discutait beaucoup à l'ORTF, comme partout; on discutait de grève active, des nouvelles formes de lutte, du comité d'action, de la popularisation, des commissions, etc. Un comité intersyndical de soutien aux Lip (CGT, CFDT, FSU) s'était d'ailleurs créé. Il regroupait principalement des militants de base CGT et

aussi CFDT de Joinville et des Buttes-Chaumont: il reproduit et diffuse Lip-Unité et organise la participation de 70 personnes à la marche sur Besançon.

C'est de ces débats que va germer une série d'idées que l'on retrouve au fil des mois de lutte et de grève: l'insolence ouvrière se retrouvera dans le non-respect du préavis de grève, l'interruption des émissions en cours sur les plateaux; les commissions et le CA de Lip inspireront directement les comités que nous connaissons alors.

qui va permettre le maintien et la vie de ces comités. Les directions syndicales contraintes de les reconnaître, les officialisent. Ils se dénomment alors «comités de popularisation intersyndicaux».

Regroupant des militants CGT, CFDT et non-syndiqués, ils seront donc le noyau du futur comité de lutte d'octobre 74. Pendant tout l'été, ils vont, en premier lieu, maintenir l'information et la mobilisation sur tous les centres ORTF, par tracts, panneaux muraux, etc. De plus, après les réunions du comité, ses participants partaient ensemble dans les bureaux, s'arrêtant dans chacun d'eux, prenant la parole, discutant, informant de la situation, etc. partis à 20, ils se retrouveraient souvent à 60 !...

Ils participaient également, avec l'approbation de l'Intersyndicale: tant au Larzac qu'à la fête de l'Humanité. Mais il faut remarquer que, chaque fois, ils n'apparaissent pas en tant que tels, mais avec une banderole syndicale «CGT-CFDT» au Larzac ou «Intersyndicale ORTF» à la fête de l'Humanité.

Vivant en «autonomie surveillée», le problème qui se posera très vite sera bien celui de la coordination entre les centres, besoin ressenti par tous les comités. Plutôt que de laisser des liaisons s'établir à la base, l'intersyndicale nomme un responsable pour chapeauter l'ensemble des comités, responsable fantôme mais qui, par son existence même, bloquera toute possibilité de réelle centralisation.

DE JUILLET A OCTOBRE

LES COMITES DE MOBILISATION PREPARENT LA LUTTE

Pour préparer la grève des 22 et 23 juillet, s'étaient en effet mis sur pied des comités de popularisation intersyndicaux qui avaient distribué des tracts dans les gares et à l'arrivée du Tour de France. Dès la fin de la grève, nous nous battions pour leur **formalisation et leur maintien**: les directions syndicales ne voulant proposer aucune action avant septembre sont d'accord, car elles voient là un substitut à l'action qu'elles refusent d'engager et d'organiser. Le maintien de ces commissions est également favorisé par l'arrivée, fin juillet, d'un tract intitulé «ORTF continue», bulletin de liaison du personnel ORTF-Région Alsace qui déclare avoir pour objet de «Permettre l'échange d'analyses et d'idées permettant de poursuivre la lutte». «Nous encourageons des comités de coordination des différentes unités et régions à répondre par la même voie». Et dans ce n° 1, le bulletin appelle «toutes les sections syndicales à constituer un front unique de lutte contre la loi scélérate», appelle l'intersyndicale à se déterminer clairement sur des objectifs et des formes de lutte qui doivent répondre aux trois critères suivants:

« Permettre la réalisation de

l'unité du personnel,

- pouvoir durer longtemps,
- être efficaces ».

Parallèlement, pendant ce même mois de juillet, s'était formé un **«comité de lutte des cachetiers et pigistes permanents»**, comité qui avait pour but de poser le problème des non-statutaires, d'**organiser la lutte** spécifique contre les licenciements des travailleurs occasionnels, cachetiers, non-syndiqués. Le comité, par le truchement de l'intersyndicale fait tenter un procès à la direction de l'Office contre le licenciement collectif des cachetiers et pigistes et gagne ce procès! Ce comité, que l'intersyndicale devra encore une fois reconnaître, rassemble une centaine de personnes dans les AG et se fondera ensuite, quand il se créera en octobre, dans le comité de lutte central.

C'est cet ensemble de facteurs

DU CASSAGE DE LA GREVE D'OCTOBRE ET DE LA DISPARITION DES COMITES DE MOBILISATION NAIT LE COMITE DE LUTTE

Ces comités ayant préparé l'action avec succès meurent quand la grève démarre en octobre; l'intersyndicale prend alors prétexte du

déclenchement de la lutte pour les condamner, sous prétexte qu'ils n'auraient plus de raison d'être.

Il y a une situation particulière à

ORTF

la CFDT-ORTF. La section CFDT-SIRT est faible par rapport à la CGT et à la FSU, elle est peu et mal structurée. **Elle se voit imposer par la confédération elle-même, une fusion totalement bureaucratique avec la FSU**, syndicat corporatiste, bien loin de se réclamer du socialisme autogestionnaire, fusion dans laquelle aucun respect minimum de la démocratie syndicale n'est garanti. Devant cette situation, les militants « gauches » de la CFDT, peu préparés à une bataille interne contre les manœuvres bureaucratiques, muselés et désarmés, cherchent un lieu où discuter, où agir, et c'est ainsi qu'est lancé le comité de lutte. Il leur paraissait évident en effet que, dans ce climat de trahison, de cassage de grève, le comité de lutte

pouvait avoir un impact, la preuve en avait d'ailleurs été faite au cours de la grève elle-même: le premier jour de la grève « illimitée », le 8 octobre, lors d'un rassemblement à la maison de la Radio entourée par les flics, quelqu'un avait appelé à la fin de l'AG à se rassembler au studio 105 et on s'est retrouvé 300 sur les 500.

Pour ceux qui écrivirent donc ce premier tract antisyndical, signé comité de lutte, il semblait possible de regrouper ceux qui avaient été écœurés par la trahison et donc, en quelque sorte, de constituer une direction de rechange, alternative à l'intersyndicale. Inconsciemment peut-être, c'est cela qu'ils attendaient du comité de lutte.

tersyndicale de rechange, appeler à des actions, etc. Très vite, les faits eux-mêmes ont tranché, des actions autonomes **entraînant réellement de larges masses** apparaissant impossibles. Au cours de ce premier débat, la majorité s'est retrouvée de notre côté pour dire: « l'angle d'attaque principal ne doit pas être le syndicat, le comité de lutte n'a pas pour fonction de les abattre et de les remplacer ». Ainsi, après le premier tract dont nous parlions plus haut, le deuxième, encore contradictoire, compromis entre différentes positions, appelait le personnel à se mobiliser et à faire pression sur les directions syndicales, ce qui est déjà différent.

Cependant, l'image donnée par le premier tract est restée longtemps gravée et a donné une étiquette de ultra-gauche au comité.

Un deuxième débat a eu lieu sur le statut unique, la nécessité de maintenir ce mot d'ordre, par opposition à « maintien des avantages acquis ». **qu'avancent alors les directions syndicales, ce qui revient explicitement à entériner et à reconnaître le démantèlement.** Ce fut un débat très long, certains, dont HR, voulant se prononcer contre toute grève où les directions syndicales n'avanceraient pas ce mot d'ordre, bref un débat qui a dégoûté pas mal de monde, car trop abstrait et sans action à la clé.

L'ORIENTATION PREMIERE EST ANTISYNDICALE

Notre position fut claire depuis le début: le comité pouvait avoir une audience, pour nous l'intervention prioritaire restait dans les syndicats, mais, au sein du comité, nous pouvions faire un certain travail et éviter qu'il ne soit antisyndical et surtout établir une série de liaisons parallèles qui permettraient la circulation de l'information entre les centres disséminés dans Paris.

Voilà pourquoi nous avons appelé autour de nous à aller à une réunion des rédacteurs du tract,

l'élargissant ainsi considérablement le transformant en partie. Se sont retrouvés là, à une cinquantaine: des non syndiqués inorganisés, des militants d'extrême-gauche dont, HR, Révolution I et des camarades du Groupe Taupe. L'OCI refuse d'emblée d'y participer et le condamne même.

De fait, la première bagarre eut lieu effectivement sur l'attitude à avoir face aux syndicats, puisque, pour la plupart de ceux qui étaient là, les syndicats avaient fait faillite et le comité de lutte devait devenir une in-

LE COMITE ANNONCE LE PREMIER LE CHIFFRE DES LICENCIEMENTS

La première action a lieu le vendredi soir 18 octobre, après une réunion avec Marceau Long. L'intersyndicale devait connaître le chiffre exact des licenciements. Nous savions que l'intersyndicale ne devait se réunir que le lundi et ne ferait donc connaître les chiffres au personnel que le mardi. Nous allons donc à la « Maison de la Radio », nous apprenons les chiffres et, le soir même nous sommes intervenus en direct lors d'une émission, avec une banderole et on a parlé trois minutes pour annoncer le chiffre exact des licenciements et nous avons appelé le personnel à se mettre en grève illimitée dès le lundi matin. Ce mot d'ordre n'a naturellement pas été suivi d'effet, et cela a été très im-

portant dans l'histoire et l'évolution du comité, car, vue l'immobilité de l'intersyndicale, les gars du comité croyaient vraiment qu'il suffisait de donner le mot d'ordre de grève pour qu'il soit suivi, ce qui est évidemment une erreur complète: les travailleurs ne suivent un mot d'ordre que lorsqu'ils savent d'où il vient, où alors, quand eux-mêmes le décident dans un secteur. Le fait que ce mot d'ordre ne soit pas suivi apparaît comme un échec pour certains du comité de lutte qui ont commencé à expliquer que nous ne pouvions rien faire. Quant à nous, nous avons expliqué que cette action était correcte, puisqu'elle avait obligé les directions syndicales à réagir, ce qui était l'objet même de l'action. Cette

TOUS EN GREVE!

SEULE LA LUTTE PAIERA!

NON AU DEMANTELEMENT!
PAS UN SEUL LICENCIEMENT!

REINTEGRATION DES LICENCIÉS!
INTEGRATION DES NON-STATUTAIRE!

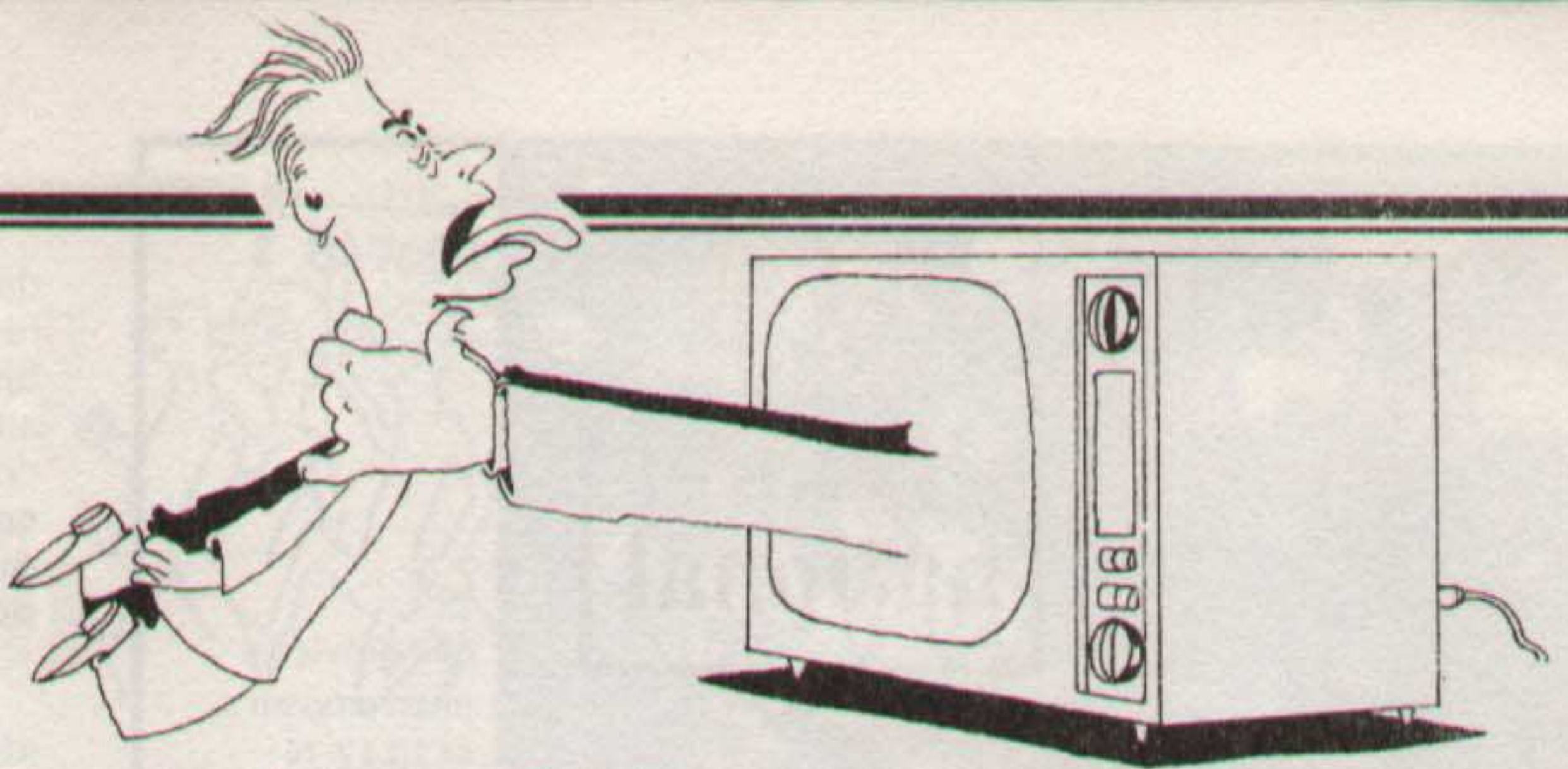
STATUT UNIQUE POUR TOUS!

GREVE GENERALE
ILLIMITEE!

COMITE DE LUTTE
DE L'ORTF



28-10-74



première intervention fut aussi la dernière. Certains voulaient que le comité crée des commissions diverses, dont une commission « intervention » pour préparer d'autres actions, d'autres croyaient que dans chaque centre, il suffirait de lancer un appel pour que des comités se créent, ce qui là-aussi était illusoire. Ils ne comprenaient pas par exemple pourquoi nous qui étions syndiqués, certains même ayant des responsabilités syndicales et une base de masse réelle, pourquoi nous n'avons amené que peu de personnes qui, pour la plupart ne sont pas revenues. C'était pourtant simple : dans les secteurs où nous sommes implantés, le syndicat a une réelle vie démocratique, des AG fréquentes, ouvertes aux non-syndiqués et donc, ceux que nous influençons, qui dans le syndicat nous faisaient confiance (alors qu'ils étaient défiant par rapport au PCF), ceux-là donc ne voyaient pas pourquoi ils iraient discuter ailleurs de la même chose. Ceux qui étaient au comité de lutte ne comprenaient pas cela, car, pour leur majorité, ils étaient soit non syndiqués, soit sans base de masse dans leur syndicat.

En fait, le seul comité de lutte qui se soit formé dans un centre est celui de Joinville où HR est implantée et où la commission popularisation s'était appelée comité de lutte dès juillet. Mais c'est avec ce comité que nous aurons un désaccord très profond.

Il diffusera pendant la grève début décembre une feuille très violemment antisyndicale signée « Comité de lutte ORTF » alors que nous n'en avons jamais discuté. Le comité de lutte central condamnera cette action et ceux de Joinville ne reviendront plus.

Les 29 et 30 octobre, quand les directions syndicales ont appelé à une grève de 48 heures, le comité a appelé à la grève générale reconductible : « transformons les grévettes en grèves de 24 heures reconductibles par les travailleurs » et, comme il ne se passait rien, le mardi, deuxième jour de la grève, le comité a appelé à un rassemblement à 15 heures, « Maison de la Radio ». Le tract était correct, mais le rassemblement fut un échec puisque les syndicats qui nous accordaient beaucoup d'importance ont multiplié

les réunions et AG à 15 heures donc personne, y compris nous-mêmes qui avions des réunions syndicales, ne pouvait y aller.

A partir de là, le comité s'est beaucoup décanté, car il apparaissait clairement comme ne pouvant être en aucun cas une direction de rechange, une alternative crédible aux yeux des travailleurs de l'Office. Le comité n'a donc plus regroupé principalement que le SIRT, Joinville, et nous qui sommes surtout CGT.

Le 5 novembre, lors de la manifestation des postiers, les directions syndicales appellent à la Bastille à 17h 30 alors qu'à cette heure-là, le personnel travaille. Nouvelle discussion au sein du comité pour savoir s'il fallait appeler ou pas et si on appelait à 15h 30 à la manif des postiers ou au rassemblement de 17h 30. Après une longue discussion, la majorité s'est prononcée contre l'appel à la grève qui n'aurait été qu'un échec et pour donner les deux rendez-vous sur le tract. Il y a eu une autre bataille sur la banderole à amener, certains voulant qu'elle soit signée, là encore nous nous sommes battus contre et finalement, nous avons donc fait une banderole portant simplement les mots d'ordre : « Jonction des luttes ORTF-PTT : même patron, même combat ! »... slogan qui fut d'ailleurs repris le 19. A 15 heures, nous étions

une cinquantaine, une centaine à la fin de la manif et, arrivés à la Bastille, nous avons fait la jonction avec la délégation CGT qui n'était pas plus nombreuse que nous.

Pour le 19, nous avons eu un clivage d'importance dans la discussion avec HR : ils étaient en effet contre l'appel du 19, caractérisé par eux comme une manœuvre des directions syndicales, une soupape pour le mécontentement. Cette explication avait un certain écho chez ceux qui étaient dégoûtés par les grèves de 24 heures, là-aussi nous avons été majoritaires et l'appel au 19 du comité de lutte était donc signé exclusivement par le comité de lutte ORTF et non celui de Joinville. On avait donc décidé qu'il n'y aurait pas de banderole signée, mais nous avons formé un pôle combatif dans le cortège ORTF. **De fait, il y a eu fusion entre ceux qui participaient au comité de lutte et ceux qui, dans les syndicats se battent contre les bureaucrates syndicaux : ce qui est très important.** Les mots d'ordre tranchaient : « A bas l'armée briseuse de grève. Aujourd'hui dans la rue, demain on continue. La télé aux travailleurs », ce qui est étonnant chez nous puisque jusque-là, dans les mots d'ordre de l'intersyndicale, nous nous adressions au **public** et non aux **travailleurs**.

LE DEPERISSEMENT DU COMITE S'ACCELERE AVEC LA GREVE

La grève générale démarre le 26 novembre et **ce sont les semaines de lutte qui accélèrent la fin du comité** car c'est alors qu'apparaîtra de manière claire l'incapacité du comité à être une direction alternative à l'intersyndicale, à offrir des perspectives au personnel.

Pendant les deux premières semaines, où la grève était générale dans tous les centres, le comité continue à avoir une activité, mais une activité réduite lui qui jusque-là se réunissait deux fois, parfois trois fois par semaine, dans un activisme débridé, ne se rencontre qu'une fois par semaine : chacun avait du travail dans son centre, dans ses syndicats. On n'était déjà plus qu'une dizaine à se revoir, pour faire le point, tirer les

bilans, discuter de la tactique à adopter, des interventions à faire en AG.

Mais l'intersyndicale qui ne voulait pas d'une grève générale illimitée dans tous les centres commence à chevaucher la lutte, à l'ORTF comme ailleurs. La grève va se maintenir et même s'organiser de manière vivante et démocratique dans une série de centres et de secteurs, par contre ailleurs, étroitement canalisée, elle s'essouffera vite. L'élargissement qui aurait été nécessaire, la grève générale reconductible quotidiennement n'auront pas lieu. On assista à une valse de programme minimum télécommandée par le FSU, mais ne reposant pas sur une mobilisation de masse et, parallèlement à une grève dans la



Les grévistes interrompent le 13.12.74 l'émission d'Henri Salvador.

production, grève qui commence le 26 novembre et ne sera suspendue que le 24 décembre.

Dans des secteurs comme les Buttes Chaumont ou Joinville, la grève est menée démocratiquement : assemblées générales démocratiques, contrôle exercé sur les délégués, bureaux en partie occupés ; dans ces cas-là, le comité de lutte, en tant que structure extérieure aux organisations syndicales n'avait plus de raison d'être : il s'agissait alors en effet de faire élire par l'ensemble du personnel des comités de grève (comités qui ont existé à Joinville et à Bry). La réelle bagarre avait lieu sur le terrain même et au sein des organisations syndicales. Les militants qui ne l'avaient pas encore compris en prennent alors conscience et de fait, accordent la priorité à ces problèmes.

Par contre, là où les directions syndicales bloquent l'action, de nombreux militants sont complè-

tement démoralisés, n'ont pas le courage de se battre pied à pied dans leurs organisations et dans les AG du personnel et donc abandonnent la lutte et se réfugient dans des actions périphériques. C'est ainsi que des militants du comité de lutte continuent à impulser des actions telles que l'agitation sur les marchés le dimanche matin en liaison avec le Front Culturel (distribution de tracts, collectes pour les boîtes en grève du quartier, fresques...), telle aussi que la participation au tournage d'un film vidéo sur les luttes à l'ORTF.

Il est sûr que pour nombre de ces militants, ces actions sont un substitut à la lutte à mener contre l'intersyndicale et à un réel travail de mobilisation du personnel — ce qui aurait pourtant été la seule garantie de l'élargissement de la grève.

C'est ainsi que le développement même de la grève entraîne la disparition quasi-totale du comité de lutte en tant que structure autonome.

QUEL BILAN TIRER ?

Répondant à une trahison des directions syndicales, il a joué entièrement son rôle d'aiguillon de ces dernières. D'emblée en effet, il est clair qu'il ne pourra pas être une direction alternative, mais, si ses mots d'ordre de grève ne sont pas suivis, la mobilisation, la sensibilisation qu'entraînent les tracts, l'action au cours de l'émission pour annoncer les licenciements, vont constituer de véritables coups de fouet :

— envers les directions syndicales, il va les obliger ainsi à aller de l'avant pour éviter le débordement et éventuellement mieux récupérer,

— pendant cette traversée du désert du mois de novembre, il est le seul à avoir maintenu un esprit de vigilance dans l'office et à préparer par là-même les mobilisations de fin novembre et de décembre.

Son existence a de plus permis qu'une série de militants oppositionnels aux directions syndicales, ou

simplement combattifs, se retrouvent, coordonnent leurs informations, leurs actions, remplaçant alors l'absence totale de liaison, d'information entre les centres, absence maintenue volontairement par l'intersyndicale. Regroupant des militants syndiqués CGT et CFDT qui pendant plusieurs semaines vont discuter de la tactique des directions, des mots d'ordre à avancer, etc. il servira donc par là-même d'embryon de tendance intersyndicale, constituant un réseau de militants qui, bien qu'éparpillés maintenant, se retrouvent toujours quand c'est nécessaire de manière informelle pour préparer, en oppositionnels aux directions syndicales, les AG, une action... De plus, dans le comité, les préjugés qu'avaient par exemple les militants CFDT envers les syndiqués CGT tombent d'eux-mêmes au cours des débats : cela a de fait largement favorisé l'unité d'action à la base lors de la grève de décembre, en particulier aux Buttes-Chaumont.

Cette structure qui a servi aussi

de manière informelle, de lieu de regroupement aux militants CFDT-SIRT (qui n'avaient plus d'existence autonome à cause de la fusion en cours), a surtout joué le rôle d'un comité de mobilisation : c'est cela qui fut son aspect le plus important.

Cependant il convient de ne pas idéaliser le comité qui, créé après le cassage de la grève, avait pris une orientation antisyndicale, orientation compréhensible certes, mais qui ne disparaîtra qu'après de nombreux débats, et surtout grâce à la présence de militants syndicaux ayant une vision claire de la bataille à mener au sein des syndicats. De toute manière, son existence même ne pouvait qu'entraîner des illusions chez les militants les plus « gauchistes », ce qui a eu pour conséquence par la suite, l'abandon et la démoralisation totale de ces mêmes militants, ce qui explique également pourquoi ses effectifs diminueront au fur et à mesure que la réalité montrera concrètement ses limites.

Mais l'aspect sympa et ouvert du comité constituait indéniablement une aspiration vers la facilité, une soupape bien agréable après une aussi dure trahison. Il y avait donc bien des dangers de marginalisation pour des militants combattifs du syndicat qui étaient au comité. Danger en abandonnant temporairement le terrain syndical, en s'y consacrant moins, de perdre en partie sa base de masse, payant ainsi chèrement son investissement au comité de lutte.

En ce qui concerne la mort, ou plutôt l'extinction du comité de lutte, il faut bien comprendre qu'elle était inscrite dans sa naissance et dans son évolution. Produit d'un cassage, d'un sentiment de volonté de briser cette inertie des directions syndicales, le comité se heurte vite au même mur qui avait provoqué sa création : tout en jouant correctement son rôle de maintien de la mobilisation et de préparation de la grève, en repoussant à juste titre l'antisindicalisme, il se condamne par là-même à l'impuissance et donc à son propre dépérissement : il comprend que toute action autonome lui devient impossible, mais ne peut pas maintenir des réunions pour discuter dans le vide. Le comité de lutte qui a donc rempli le vide des comités de mobilisation ou de popularisation qui auraient dû se maintenir après la grève d'octobre, a donc connu une évolution correcte et naturelle.

Décembre 74
Groupe Télé 7 Rouge

femmes
en
lutte

nous ne nous tairons plus!

Etre femme, être ouvrière, c'est, comme on le dit banalement être « doublement exploitée, avoir une double journée de travail », mais ces quelques termes ne traduisent pas la réalité quotidienne à laquelle se confronte une femme salariée, les mille problèmes qu'elle rencontre dans sa vie « privée », dans son travail, dans le militantisme. Au cours d'une grève, tous ces problèmes, les contradictions masquées en temps ordinaire, éclatent au grand jour. La lutte est une révélation de cela. Mais pour des milliers de femmes qui, jusque là, vivaient confinées dans un monde clos, isolées devant une machine, la lutte c'est aussi une révélation, la rupture de cet isolement, la découverte des autres, la discussion, la solidarité, l'apprentissage de la lutte collective. Etre en lutte, c'est aussi se trouver frontalement en contradiction avec le rôle joué jusque là, et assumer cela, comme prendre en mains la lutte elle-même, présente d'énormes difficultés.

Pour la première fois aux Chèques, la lutte des semaines passées a marqué une rupture... Les interviews qui suivent le montrent, les difficultés sont énormes mais un grand pas a déjà été fait. Aux Chèques comme dans d'autres entreprises où elles sont entrées en lutte, les femmes ne se taisent plus.



Montparnasse (2.000 employées)

Comme à **Bourseul**, les AG étaient nombreuses, la participation à la grève importante, là aussi dans les AG ce n'était que les militants syndicaux qui parlaient. D'autres faisaient passer des petits papiers, et on a laissé faire, on n'a rien dit ; et pire même, cela ne nous a pas choqué ! Il est clair, chez nous toujours, que le problème des femmes n'est pas assez posé, c'est ce qui explique les 20 % de syndiqués seulement.

Avant la grève, on se connaissait déjà à plusieurs et on s'est donc retrouvé naturellement, toutes assez jeunes, voulant un peu sortir du cadre monotone, finalement un jour on est allé chez l'une d'entre nous, et pendant des heures nous avons parlé, de tout sauf des chèques : de notre corps, du stop, du viol, d'une série de choses.

Mais cela ne résolvait pas le problème de l'expression de la grève.

Quand on a fait venir le Planning, toutes les filles sont venues, et c'était vraiment incroyable, car il y avait des gars de l'arrivée, et leur seule intervention n'a pas été bien reçue. Ils disaient : « Il y a d'autres méthodes, la maîtrise de soi, l'abstinence... ». Nous en face, nous hurlions toutes « Lesquelles, lesquelles, montre nous » ; bref, c'était très monté contre les gars. Quand le film « Le sel de la terre » a été passé, les réactions là aussi ont été très intéressantes ; les gars étant alors en complète contradiction !

femmes en lutte

Le résultat c'est que maintenant il y a un gros travail à démarrer, en particulier au niveau du Planning, problème qui a été posé dans le nouveau cahier de revendications d'après la grève, avec celui des crèches.

Les problèmes se sont posés de manière différente à l'Italie, parce que c'est un centre plus petit ; les filles ont donc finalement parlé dans les AG. Mais en ce qui concerne les perspectives, elles sont les mêmes à des degrés divers pour tous les centres.

PLM gare de Lyon : il faut se battre pour avoir le micro

A PLM, on est 2,5 % de femmes réparties uniquement dans les brigades de jour, autrement dit on est vraiment minoritaires ! Nous sommes à la CFDT et lors du dernier congrès syndical nous avons posé le problème des femmes car nous sommes plusieurs syndiquées CFDT, une commission femmes a été créée mais elle ne fonctionnait pas très bien ; juste avant la grève, on avait fait un questionnaire que nous comptions distribuer et faire remplir, qui portait sur plusieurs points :

— les conditions de travail : toutes les femmes des bureaux-gares sont auxiliaires, l'administration ne veut pas de titulaires car elle considère que le travail n'est pas fait par les femmes, est-ce normal ?

— peut-on concilier le travail de brigades avec le problème des enfants ? (Surtout qu'il n'y a pas de crèches au PLM)

— la femme face au travail et face au syndicat

— si vous en aviez les moyens, préféreriez-vous rester à la maison ou travailler ?

Il faut comprendre que le fait que nous soyons si peu nombreuses signifie une situation très pénible pour nous : on se fait peloter sur les casiers 100 fois par jour, et il faut être sans arrêt sur le qui vive.

On a donc voulu profiter de la grève pour faire apparaître cette commission femmes et avec l'accord de l'intersyndicale on a présenté « Histoires d'A » : il y avait des filles de tous les services et le débat a pas mal marché, mais la fin de la grève nous a pris de vitesse et on n'a pas eu le temps de continuer sur la lancée...

Voilà ce qu'on a pu faire, c'est peu mais il faut voir le mal qu'on a même pour intervenir : en tant que femme on est sacrément désavantagée : il faut se battre pour avoir le micro, et on nous le donne pas le plus souvent, ou alors on entend des réflexions du genre : « pas de droit de parole aux femmes, qu'elles retournent faire le ménage ! » C'est ce que j'ai entendu un jour où j'ai parlé, j'en ai discuté avec un délégué syndical et le lendemain à l'AG, un responsable CGT a voulu rattraper en déclarant : « Nous remercions les femmes et les jeunes filles de brigades de jour pour leur participation à la grève ! » Quand il a dit ça, j'en étais morte de honte !

On n'a pas été aidées par la CGT, et pourtant, une commission femmes s'est créée plus tôt qu'à la CFDT mais le seul tract que le syndicat ait sorti, dans le dos d'ailleurs de la copine de la commission, se terminait par : « adhérez, femmes, à la CGT le seul chemin qui mène au bonheur et à la liberté »

Pour nous maintenant cela va être difficile de regrouper toutes les femmes, vu la coupure qui existe entre tous les services, vu aussi que pour passer le moindre film ou organiser une réunion du planning, par exemple, il faut une salle, il faut que le syndicat en discute, etc.

On va lancer le travail sur les crèches, sur le problème du planning, sur la titularisation des auxiliaires, tout cela dans le cadre syndical, ou alors pour les 1^o points en créant un MLAC, mais cela pose des problèmes étant donné l'avenir du MLAC central.

En ce qui concerne les autres problèmes de vie quotidienne, de couple et autres, là on se heurte évidemment beaucoup plus à des difficultés multiples et on verra ça au fur et à mesure.

Bourseul (7.000 employées) le silence et la solitude ont été rompus

Il faut bien comprendre les conditions de travail que nous avons aux Chèques, conditions de travail et aussi conditions de vie. Pour la plupart, les filles viennent de province (du midi, de la Bretagne) et de Guadeloupe et de Martinique, aussi évidemment. Alors le premier problème qui se pose dès l'arrivée à Paris, c'est celui de la **solitude et c'est là dedans qu'il faut resituer aussi la manière dont doivent être abordés les problèmes des femmes.**

La prostitution, c'est toujours une réalité ; il y a 10 ans, c'est là que les maquereaux débarquaient à la sortie de la cantine le soir. Quand tu arrives à Paris, sortie de la famille, tu as envie de respirer un peu l'air de la liberté, et dans pas mal de cas, des copines de travail se sont faites embobinées, certaines embarquées par les maquereaux style beau gosse qui leur ont donné l'impression de vivre le conte de fée dont elles rêvaient.

Aujourd'hui, il faut remettre les choses en place, la prostitution ce n'est pas toujours ce qui est le plus visible. Dans le travail aussi on la rencontre : dans les

problèmes quotidiens de fric, de promotion, etc... D'autre part, il faut savoir aussi qu'ici il y a 1 000 avortements par an, des fausses couches dans les salles elles-mêmes, et on n'a pas le droit d'appeler l'ambulance car « ça la fout mal », « ça ne se fait pas » ; ce sont les maris, la famille, ou parfois personne qui doivent venir les chercher !

Il faut donc bien comprendre que si les femmes des centres de tri connaissent une réelle oppression, elles bénéficient quand même de conditions de travail meilleures qu'aux chèques. Ici, comme il n'y a que des femmes, elles sont totalement soumises à l'administration et d'autant plus soumises que Paris c'est un lieu de passage avant la mutation en province ; il y a donc peu de bagarres. Le rendement très fort qui est obtenu à Paris ne peut l'être que parce que c'est du personnel jeune qui travaille. Il y a très peu de personnel masculin, le tri de la nuit uniquement, mais ils représentent un très fort potentiel militant, 90 % CGT, ils sont très combatifs.

Pendant la grève, à part quelques irréductibles, des auxiliaires, la grève a été massive. Il faut comprendre ce que cela veut dire dans cette boîte que la présence régulière aux AG et aux piquets ! Elles étaient là pour les piquets de grève de 6 H 30 à 7 H 15, puis quand il a été supprimé, aux AG de 11 H du matin. Chaque jour, sur Bourseul, nous étions 1 500, et on ne sait pas trop finalement quelles acrobaties elles ont du faire pour être là chaque jour : acrobaties avec les gosses (l'allocation garderie sautait), avec les repas ! Cela représente une chose énorme de venir à une AG, de rester après aux réunions. En effet, pour une fille des chèques, supporter les conditions de travail, c'est faisable, parce que tu as ta vie dehors qui t'attend. Ta vie c'est une nuit sur deux : en effet un jour tu arrives à 7 heures du soir, tu fais la bouffe et tu te relèves à 5 heures pour revenir à midi. A la maison, on parle très peu des conditions de travail, des problèmes, on rumine dans son for intérieur, on se renferme dans sa coquille, « La boîte quittée, on n'en parle plus ! »

Et il faut vraiment se demander comment dans cette grève, elles ont pu se situer par rapport aux maris, elles qui fuyaient leurs problèmes revendicatifs, leurs conditions de travail, et qui tout d'un coup se sont trouvées partie prenante ! Cela il faut l'analyser car c'est un retournement pour l'ensemble des chèques.

Aux AG, les interventions orales venaient essentiellement de militantes révolutionnaires. Les filles qui avaient envie de s'exprimer ne pouvaient pas le faire de manière orale car elles avaient peur de se ridiculiser, aussi elles envoyaient des petits papiers écrits avec leurs questions. Une fois terminée l'AG, les femmes discutaient par groupe de 10, 15 ; le jour où on a fait le vote par exemple, ça discutait par groupes, de manière incroyable. **Maintenant ça a changé, ce n'est plus le silence ; entre collègues on se parle, on se connaît.**

Un autre phénomène qui a été remarquable, ce sont les manifs.

Le premier jour de grève, on a poussé pour une manif à l'administration... et quand on s'est retrouvé là-bas à 2 000, c'était incroyable car c'était la première manif depuis 50 ans que le centre existe.



Et dans les manifs, ce sont les chansons qui ont aidé et permis aux femmes de s'exprimer de manière collective. **La chanson c'est moins dur que la parole, que les mots d'ordre.** Quand pour la deuxième fois nous sommes allées à Vaugirard et que les filles chantaient, la voix montait entre les bâtiments et l'impression était vraiment formidable ; cela nous a toutes soudées. La banderolle « **Ce n'est qu'un début, nous ne nous tairons plus** » a aussi été trouvée là, au ministère !

De plus, au cours de ces manifs, pour la première fois on a eu face à nous des flics. **On s'est donc posé le problème du service d'ordre, mais nous n'étions pas encore capables de l'organiser,** nous n'étions pas un nombre de femmes suffisamment disponibles et décidées. Le problème du service d'ordre est important, car il témoigne d'une capacité d'organisation aussi importante que celle des hommes, et de fait, amène à débattre d'une série de problèmes clés, tel celui de la violence.

Malgré tous les problèmes que ça a posé, les filles des chèques ont tenu aussi longtemps qu'au tri et pourtant ça n'a pas été facile, car il y a eu beaucoup d'accrochages dans les couples. Quand c'était un couple de postiers, de nombreuses fois la femme a repris pendant que le mari continuait, parce qu'il y avait des problèmes d'argent et que ce n'était que de la femme qu'on envisageait la reprise. Pour d'autres qui ont eu des pressions terribles, elles ont fini par rentrer. Les conséquences pour les couples sont incalculables.

Quand les femmes passaient des journées dans les salles pour convaincre les autres, et qu'à la maison, elles devaient de nouveau expliquer au mari et se heurter à une incompréhension énorme, à un mur, elles ont beau faire, on ne peut pas refouler sa condition, ce qu'on a vécu pendant des jours.

En ce qui concerne le problème de l'organisation future, rien n'est réglé. Il y a beaucoup à faire au niveau du planing, d'une véritable information sur la contraception. Mais pour discuter de problèmes plus spécifiques sur l'oppression quotidienne c'est difficile, car comment peut-on aborder ces problèmes de couples, alors que pour certaines, c'est encore la solitude du foyer qui les attend, le foyer où l'on fait une pétition pour habiter au premier et non au rez-de-chaussée à cause des viols. C'est difficile d'attaquer sur le terrain de la phallocratie ou autre, car même avec tous les problèmes que cela pose, il vaut mieux être dans les bras d'un gars, mariée, que seule dans un foyer ou un hôtel pourri. Le mariage ça représente donc un peu moins de solitude, un peu plus de confort matériel, et ce n'est qu'après que les problèmes réels se posent, mais avec cette séparation vie/travail. Tout travail sera long. ■

LUTTE CONTRE LES LICENCIEMENTS ORGANISATION DES CHÔMEURS

Ces textes nous ont été envoyés par des camarades de l'IMG (International Marxist Group, section anglaise de la IV^e Internationale) ; le premier retrace l'expérience d'une lutte contre les licenciements, le second aborde le problème de l'organisation des chômeurs.

1 - LA LUTTE CONTRE LES LICENCIEMENTS DANS LA METALLURGIE A GLASGOW

L'hiver passé, les ouvriers d'une petite usine de Glasgow en Ecosse ont mené avec succès une lutte contre les licenciements. Avant de retracer cette expérience, il faut donner quelques détails sur le mouvement ouvrier anglais.

En Grande Bretagne, près de la moitié des travailleurs sont syndiqués, et une grande partie l'a été pendant des années. Pendant les années 50 et 60, le nombre de **shop-stewards** (créés dans les luttes ouvrières des années 20) a cru plus rapidement que celui des syndiqués. Il y a aujourd'hui **300 000 shop-stewards en Grande Bretagne**, et ces militants délégués d'atelier ont fait déjà leurs preuves dans de nombreuses batailles dans les années 60. La force politique principale en leur sein est le PC ; vu sa faiblesse, il n'a jamais eu à sacrifier ses forces vives combattives dans les entreprises au profit d'une alliance avec le parti travailliste majoritaire dans la classe ouvrière. En revanche, de nombreuses luttes combattives ont eu lieu, mais de fait jamais aucun débouché politique n'était offert à cette combativité. La situation va changer évidemment quand la gauche du Parti travailliste propose

les nationalisations, mais à l'heure où cette lutte s'engage, quelques courants apparaissent à peine à l'intérieur du Parti travailliste.

Il est donc sûr que les formes d'organisation adoptées par les travailleurs de cette entreprise ont représenté une **progression** politique importante pour l'avant-garde ouvrière toute entière.

Cette lutte se déroule de plus au commencement de la chute du gouvernement Tory, de la semaine de 3 jours et de la grève des mineurs.

L'usine métallurgique de Glasgow faisait partie du célèbre groupe ITC. Elle employait environ **600 travailleurs dont près de la moitié de femmes**. Dans le cadre d'une campagne nationale dans la métallurgie pour les augmentations de salaires, les travailleurs de l'usine demandent **plusieurs augmentations de salaire**, y compris le **salaire égal pour les femmes**. Ils se mettent en grève pour soutenir leurs revendications, la direction riposte en annonçant que l'usine n'était pas rentable et qu'elle devrait même fermer ! Cette menace prend un aspect réel quand on s'aperçoit qu'effectivement les préparatifs pour la fermeture de l'entreprise sont non seulement commencés, mais même bien avancés ! Visiblement la compagnie avait profité du prétexte pour fermer la boîte !

En réponse à cette menace, les **ouvriers occupent**, et leur comité de shop-stewards prend la direction de la lutte. Pendant une première

étape, la grève est une attente perpétuelle et confuse. Les shop-stewards donnaient peu d'informations, le nombre de ceux qui occupaient, diminuait, peu d'efforts étaient faits pour gagner d'autres travailleurs au soutien de l'action sinon des demandes de collectes...

C'est à ce moment là que nous avons démarré l'intervention. Nous pensions que la lutte était importante car les revendications salariales rompaient radicalement avec la politique de Heath, et de plus qu'elle était un test et un exemple pour les travailleurs de la région. Nous avons donc fait des propositions concrètes concernant la solidarité : mise en place de comité de soutien local, collectes et pétitions au niveau local et de la branche. Souvent même les camarades de l'IMG étaient appelés à participer à l'occupation et à donner un coup de main - car une certaine démobilisation et un réel malaise s'installaient, dû à la routine dans laquelle s'installait la lutte et aussi aux pratiques « bureaucratiques » de la direction de la grève... comme cela s'était d'ailleurs passé dans de nombreux autres cas. Nous avons présenté une autre alternative, une autre manière de s'organiser : la **nécessité de réunions régulières de tout le personnel**, l'élection du comité d'occupation révoicable à tout moment, l'extension de la lutte de manière à gagner un certain rapport de force politique nécessaire en l'absence d'un réel moyen de pression économique. Ces

propositions furent reprises par la plupart des travailleurs combattifs.

Un tract fut envoyé aux autres travailleurs de la métallurgie de Glasgow expliquant le sens politique de leur lutte dans le contexte de la bataille contre le gouvernement Heath. Une manifestation de solidarité est organisée, des meetings se tiennent un peu partout dans le pays, des messages de solidarité sont envoyés, de France même ! A Glasgow, un rassemblement de masse se tient avec la présence de dirigeants du mouvement ouvrier local. **Les shop-stewards de la métallurgie de la région de Glasgow tiennent une conférence dans l'usine elle-même** (Glasgow est un des principaux points de la métallurgie en Grande Bretagne). Cette conférence avait pour but d'étendre la solidarité, et de la relier à la lutte contre le chômage qui ne pourra qu'aller s'accroissant dans cette branche d'industrie.

Ces actions permettent de réaliser 3 choses :

- toute tentative faite par la compagnie ou les flics de vider les travailleurs qui occupent les locaux, se solde par une réponse de l'ensemble de la classe ouvrière de la ville.

- les travailleurs se placent sur le terrain de l'offensive politique en posant à un niveau plus général l'issue de la lutte et son organisation interne.

- ils mettent la compagnie devant l'obligation d'affronter un réel mouvement politique dans la métallurgie régionale qui fait pression pour la nationalisation de la compagnie, l'ouverture des livres de comptes... Cette pression ne s'exerçait pas directement sur la compagnie elle-même, mais sur le gouvernement et l'union patronale nationale de la métallurgie

Fermer l'usine avait en effet une réelle signification politique que ne pouvait se permettre les patrons. La retombée du mouvement de solidarité a bien sûr permis à la direction de gagner quelques concessions lors des négociations, mais une petite victoire avait été obtenue par les grévistes.

Ce qu'ont réalisé les travailleurs de cette entreprise représente réellement une position qui va à l'encontre de ce que font les directions traditionnelles du mouvement ouvrier ; cela n'aurait certainement pas été possible dans une entreprise où le PC aurait été largement majoritaire.

Il est à remarquer que lors de la grève des mineurs qui suit, les travailleurs de l'entreprise votent l'ouverture de l'usine comme servant de centre d'organisation pour les piquets de la région !

2 - LES PROBLEMES DE L'ORGANISATION DES CHOMEURS

Les expériences d'organisation des chômeurs sont très faibles dans la classe ouvrière britannique.

- Dans les années 1880, le premier courant marxiste déformé « La fédération social-démocrate » a dirigé un mouvement qui regroupait plusieurs milliers de travailleurs dans des syndicats de chômeurs. Ce mouvement a été écrasé dans les affrontements violents avec la police à Londres.

- La deuxième expérience importante a eu lieu à l'initiative du PCB dans les années 1920, années où furent organisées les massives marches de la faim sur Londres. Ce mouvement national des chômeurs a obligé la TUC à agir et plusieurs concessions de taille sont alors gagnées y compris l'abandon d'une proposition de diminution de l'allocation chômage.

- L'exemple le plus important d'une organisation de chômeurs dans une période récente a lieu pendant la dernière récession conjoncturelle.

Pendant l'hiver 71, près d'un million de travailleurs étaient au chômage. Face à cela, encore une fois, c'est l'extrême-gauche qui, à part quelques exceptions prépare une intervention. Aucun des syndicats ou partis de masse de la classe ouvrière n'assume en effet l'organisation des chômeurs. Quant à nous, nous avons essayé de combiner une campagne politique sur le chômage en direction de la classe ouvrière salariée, et de permettre la création de structures permettant que cette campagne vienne des chômeurs eux-mêmes.

Dans la pratique, cela signifiait s'engager dans la création (et soutenir) de structures appelées « Claimant unions ». Ces organisations locales avaient été créées dans une période précédente ; elles avaient en réalité une vie intermittente et n'étaient le plus souvent que des coquilles vides.

Leur objectif principal était d'organiser une campagne permanente contre les institutions de manière à obtenir le maximum d'argent pour les chômeurs ou ceux qui ne pouvaient pas travailler pour une raison quelconque.

Dans certaines régions, ces organisations mènent campagne pour leur reconnaissance par des organismes locaux des syndicats tels les « Trade Councils » (Conseil qui représente tous les travailleurs d'une région élu par les réunions locales ou d'entreprises). Souvent les

« Claimants Unions » naissent autour des luttes locales où des travailleurs ont de grandes difficultés à obtenir les allocations d'Etat dont doivent bénéficier leurs familles pendant la grève. De fait, souvent, l'action « normale » de ces structures sera d'être des avocats pour les chômeurs, de connaître la loi en détail, de défendre leurs droits.

Notre intervention dans les « C.U. » se base sur la tentative de les réorienter vers des campagnes spécifiques visant à leur reconnaissance par les organisations syndicales, les obligeant elle-mêmes à former des sections spéciales de chômeurs au sein du syndicat lui-même - comme c'était déjà le cas dans le syndicat DATA de techniciens, dessinateurs. Nous avons en même temps développé les revendications suivantes : des semaines de travail plus courtes, 5 jours de travail ou 5 jours payés selon les cas.

Au cours de ce travail, de nombreuses actions plus radicales ont eu lieu, des manifestations de travailleurs en grève, l'occupation fréquente des bureaux de l'allocation chômage.

Il est devenu courant que dans les meetings syndicaux, des représentants des « C.U. » soient invités pour informer les travailleurs de l'endroit et leur expliquer comment s'organiser pour bénéficier pleinement des allocations. Dans de nombreuses occasions mêmes, les représentants des « C.U. » sont intégrés dès le début de la grève à sa direction.

Tout ceci fut bien sûr un travail très précieux. Cela a brisé l'isolement de la gauche révolutionnaire en particulier, et a fourni une expérience importante en ce qui concerne la conduite des luttes. Ceci dit il faut quand même d'emblée souligner les limites de la campagne - qui fut en partie un échec - car elle n'était pas située au sein des rapports de force qui existaient à ce même moment. Le chômage était le résultat d'une baisse conjoncturelle de l'économie ; les luttes ouvrières continuent à monter pendant cette même période de chômage. Les luttes principales qui se déroulent alors contre le chômage massif ont lieu dans les secteurs clés, au cœur même de la classe ouvrière, et de fait influenceront profondément sur les luttes ouvrières à venir, telle celle des chantiers de la Clyde.

Or l'orientation des « C.U. » reste en dehors de cette dynamique de la lutte des classes. Ils étaient des lieux de regroupements, dans des secteurs périphériques faibles,

De fait dans de nombreux cas, ce fut une sorte de service de charité ou au pire un refuge pour des personnes désespérés sans allocation....

LES HORS LA LOI DE PALENTE

par Wiaz et Piotr

la petite histoire
dessinée
d'une grande grève
ouvrière

VOUS M'ATTENDEZ, ME VOICI!!

10 F.

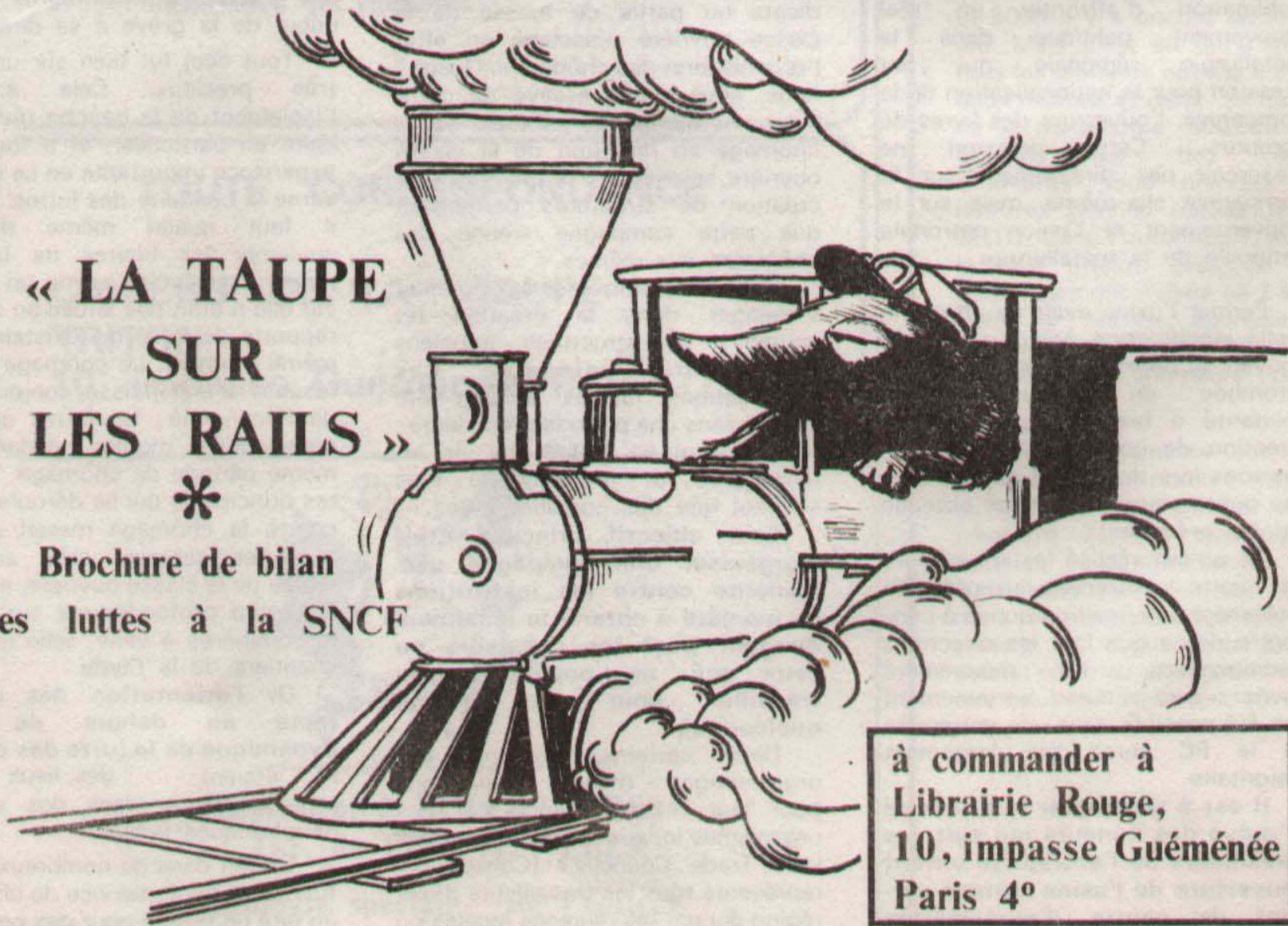
les commandes à
Pascale Verneuil
3 bd St Marcel, 75013 Paris
chèques à l'ordre de SIE



« LA TAUPE SUR LES RAILS »



Brochure de bilan
des luttes à la SNCF



à commander à
Librairie Rouge,
10, impasse Guéménée
Paris 4^o